

Redaction & Administration
75, rue de l'Eglise
EDMUNDSTON
Nou-Brunswic Canada
Casier Postal 159

LE MADAWASKA

HEBDOMADAIRE ACADIEN

Toujours Mieux!

FONDE EN 1913

XXIe ANNEE

EDMUNDSTON, N.-B., 15 FEVRIER, 1934.

No. 7

Les Femmes au Parlement

Petites Nouvelles D'un Peu Partout

UNE FRAUDE

Cleveland, O., 9.—Alvanley Johnston grand chef de la Fraternité des mécaniciens de locomotive, et C. Stirling Smith, président de la Standard Trust Bank, à présent fermée, qui habita autrefois Moose Jaw, Sask ont été trouvés coupables par le jury au chef d'avoir détourné pour \$450,000 des fonds de la banque et d'avoir fait une fausse comptabilité.

PLUS DE 100 EVEQUES

Turin.—OS.—Plus de 100 évêques ont déjà répondu à l'invitation de participer aux fêtes qui se dérouleront à Turin, le 8 avril, à l'occasion de la canonisation de Don Bosco. Le programme des manifestations qui comprendront une procession solennelle à travers les rues de la ville, sera définitivement arrêté par le Chapitre général des Salesiens qui se réunira prochainement.

PRISES D'HABITS A OTTAWA

Plusieurs religieuses des Soeurs de la Sagesse sont de la région de Madawaska.

Le 2 février dernier avait lieu dans la spacieuse chapelle des soeurs de la Sagesse à Ottawa, la profession de quinze religieuses et la prise d'habit de plusieurs novices dont quelques unes sont de la région du Madawaska, notamment deux filles de M et Mme Denis Siros de Grand Isle, Me, une fille de M et Mme J.-O Cyr de Madawaska, Me et une fille de M et Mme Alexandre Nadeau de St-Hilaire.

Prise d'Habit à Cambridge, Mass

Nous apprenons que Mlle Ida Hébert, fille de M Vital M Hébert de cette ville, garde-malade gradué à l'Hôpital Holy Ghost de Cambridge, Mass., est entrée dans la communauté des Soeurs de la Charité de cette institution. Elle a prié son saint habit lundi de 5 février dernier. Elle porte en religion le nom de Sr St-Elisabeth.

Cette religieuse compte trois frères en ville: MM Albert, William et Adrien Hébert. M Albert Hébert s'est rendu à Cambridge pour assister à la cérémonie.

EN ROUTE POUR ROME

Son Excellence Mgr Edouard LeBlanc évêque de St-Jean, N.-B., s'est embarqué samedi dernier, à New York, sur le vapeur "Roma" à destination de Rome. Son Excellence était accompagné de M l'abbé Henri-D Cormier curé de la paroisse l'Assomption de Moncton, de Mgr J.-M O'Flaherty et de l'abbé H.-F. Gillen tous deux de St-Jean. Son Excellence qui fait son voyage "ad limina" sera de retour avec ses compagnons pour la Semaine Sainte.

ELLES POURRONT SIEGER A LA LEGISLATURE DE FREDERICTON SI ELLES SE FONT ELIRE

Une commission enquêtera sur la vente des produits de la ferme et de l'industrie. — Des pouvoirs légaux pour protéger les hommes de chantiers. — Le débat sur l'adresse sera court.

LE DISCOURS DU TRONE

FREDERICTON, N.-B. — Les femmes obtiendront le droit de se faire élire pour siéger à la législature de Fredericton lorsque l'Acte des élections provinciales aura été amendé, au cours de la présente session, comme l'a annoncé l'hon. premier ministre Tilley, à la suite du discours du trône.

Parmi les autres mesures qui seront présentées à l'attention des députés, par le gouvernement, il y a la nomination d'une commission pour s'enquérir de la vente des produits agricoles et industriels dans le Nouveau-Brunswick. Le gouvernement cherchera aussi à obtenir les pouvoirs légaux nécessaires pour régler les différends qui surgiront et les abus qui se produiront dans les chantiers, entre les patrons et les employés. La loi concernant les successions sera aussi amendée, ainsi que celle régissant les véhicules - moteurs. Dans ce dernier cas, le gouvernement réduira les taxes sur certaines catégories de plaques d'automobiles. Pour les automobiles de promenade le taux sera réduit de 85c à 70c par cent livres.

Outre les cinq mesures ci-haut mentionnées, le discours du trône ne contient rien autre chose d'intéressant que des compliments à l'égard du gouvernement.

Le représentant de Sa Majesté exprime ses regrets pour le départ de l'hon. M. Richards, ancien premier ministre et maintenant juge de la Cour suprême, et M. J.-E. Michaud, ancien membre du conseil exécutif, maintenant député fédéral de Restigouche-Madawaska.

Le discours du trône note une amélioration substantielle dans les conditions économiques de la province, particulièrement dans l'industrie du bois et du charbon.

Parlant des activités du gouvernement pour soulager le chômage, le discours du trône en énumère les plus importantes: octroi à une certaine classe de pêcheurs; emprunt garanti aux banques pour le compte de l'Algonquin Sea Fonds, Ltd; l'aide aux colons en fournissant gratuitement des grains de semences; aide à l'industrie forestière en réduisant les droits de coupe, et écartant des droits d'exportation sur le bois de pulpe; garantie aux banques en faveur de la Port Royal Pulp & Paper Co Ltd, de St-Jean; enfin, coopération avec le gouvernement fédéral pour l'établissement d'un camp de concentration des chômeurs dans les comtés de Sunbury et York, où se trouvent actuellement cinq cents hommes.

ROUTES PERMANENTES
Le discours du trône annonce que c'est l'intention du gouvernement d'entreprendre, avec l'aide du fédéral, la confection de routes à surface dure, dans certaines parties

CRITIQUE



M. CLOVIS RICHARD, avocat, député de Gloucester, succède à M. J.-E. Michaud, M.P., comme critique financier de l'opposition provinciale. Il occupe un siège à la droite de l'hon. M. Dyrart.

UN DEPUTE EST TOMBE MALADE

OTTAWA, 9.—Le député conservateur de Northumberland, New Brunswick, M. George McDade, est devenu subitement malade hier, pendant la séance, causant l'interruption du débat. McDade souffre depuis quelques temps d'une maladie nerveuse.

de la province, afin de soulager le chômage.

Il annonce en plus que le gouvernement a nommé cinq membres sur la Commission de Transport maritime, pour l'étude des taux de fret. Afin de faciliter la sortie des automobiles, le gouvernement a décidé de réduire le taux des permis, ceci à la demande d'un grand nombre de citoyens.

Une attention particulière a été donnée, durant l'année dernière, à la colonisation, et 978 familles ont été placées sur des lots.

LE DEBAT

En proposant l'adresse en réponse au discours du trône M. A.-J. Brooks, député de Kings se dit heureux de constater que les conditions économiques de la province s'améliorent.

Suite de la page 10

FILLETTE BROYEE PAR UN TRAIN

Triste accident survenu à Aroostook Junction jeudi dernier

Un triste accident eut lieu à Aroostook Junction, tard dans l'après-midi de jeudi dernier lorsqu'une fillette âgée de trois ans a été broyée par un train.

La fillette se trouvait dans un petit train tiré par sa mère Mme Wendell Demings. Mme Demings qui venait de descendre du train avec son enfant et retournait chez elle, passa devant une locomotive qui était stationnaire mais qui se mit en mouvement juste au moment où Mme Demings traversait la voie ferrée. Prévoyant un accident, la mère épouvantée donna un contre-coup à la corde du train mais le résultat fut que la fillette roula hors du train et avant qu'on put lui porter secours elle avait disparu sous les roues de l'engin. En voulant sauver l'enfant Mme Demings fut projetée violemment par terre par la locomotive et recut de légères blessures. A la suite d'une enquête conduite sur la tragédie, le juré a rendu un verdict de mort accidentelle.

ASSEMBLEE PATRIOTIQUE A MONCTON

Grande assemblée publique tenue dimanche soir dernier. L'on discute les oeuvres nationales

Dimanche soir dernier le 11 février fut tenue à Moncton, dans la salle de l'Assomption une grande assemblée patriotique, sous la présidence de M l'abbé A. Leménager, D.D., curé suppléant de la paroisse l'Assomption de Moncton.

Le but de l'assemblée était de promouvoir nos oeuvres nationales notamment notre presse catholique, la Société l'Assomption et l'A.C.J.C.

Les principaux orateurs de la soirée furent le docteur George Dumont de Campbellton qui expliqua en quoi consiste le vrai patriotisme pratique, l'abbé J. A. Godbout d'Atchouville qui parla de l'importance de nos deux journaux acadiens "l'Evangeline" et "Le Madawaska" et l'abbé Albénie LeBlanc, D.D., de Léger Corner qui traita d'une manière générale notre situation nationale.

Au dé de d'un mille personnes étaient présentes, avant la clôture de l'assemblée un vote de remerciements proposé par M. Elias Bourgeois et appuyé de son Honneur le juge Arthur LeBlanc, fut offert aux orateurs.

W. Couturier se fracture une jambe

Pendant qu'il travaillait dans la cour du moulin de pulpe de la Cie Fraser lundi dernier, M. Willie Couturier d'Edmundston a tombé d'un tas de bois de pulpe à une cinquantaine de pieds de hauteur et s'est fracturé une jambe. Il a été immédiatement transporté chez lui où on lui donna les soins d'urgence.

A OTTAWA

LE DEBAT SUR L'ADRESSE SE CONTINUE

Plusieurs discours en fin de semaine. M. Pouliot critique la version française du discours du trône. M. Georges Bouchard prend la part des cultivateurs.

NOTRE DEPUTE SUR LE COMITE DES BANQUES

Ottawa, 9. — La Chambre des Communes s'est remise hier, au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Onze discours ont été prononcés, cinq en français et six en anglais. L'un des discours en anglais a été prononcé par un député de langue française M. A. L. Beaubien, député libéral de Provencher, Manitoba. C'est un équilibriste à peu près équilibrable, avec un soupçon de condescendance de la part des orateurs, si l'on veut dire, de langue française, envers leurs collègues, de langue anglaise.

Du point de vue partis, les libéraux l'emportent haut la main: sur onze discours, neuf ont été prononcés par des leurs. Un seul conservateur en orlé, M. E. E. Perley, député de Qu'Appelle, Saskatchewan, a participé au débat de la journée, de même qu'un seul travailliste, Humphrey Mitchell, député de Hamilton-Est, rattaché à la Cécéffe. Le meilleur discours de la journée, à notre sens, a été le plus bref, celui de M. Eusébe Roberge, député libéral de Mégantic. Discours sans prétention, débité d'une voix monotone, mais qui contenait des choses qui paraissent très justes. M. Roberge en quelques phrases, a dit ce qu'il pense des trusts: trust du charbon, trust de l'essence, trust au si du cuir à semelle.

Il convient de donner au moins les noms des onze députés qui ont participé, hier au débat sur l'adresse: MM L. E. Parent, de Terrebonne; E. E. Perley, de Qu'Appelle, Sask; Adélard Fontaine, de Saint-Hyacinthe et Rouville; J. K. Blair, de Wellington-Nord; O. K. Saint-Père de Provencher, Man.; E. C. Saint-Père de la circonscription "montrealaise" d'Hochelega Est; Martin Rhesume, de Saint-Jean et Beverly; Robert Mackenzie, député libéral d'Assiniboine, Sask.; et A. R. McIntosh, député libéral de Battelford-Nord, Sask.

VEINDREDI

Le débat sur l'adresse s'est continué vendredi avec un incident qui en a marqué l'ouverture. Le président Black a rappelé à l'ordre le député indépendant Neil qui insistait pour obtenir certains renseignements du premier ministre.

Le premier discours de la journée, prononcé par M. C. R. MacIntosh, libéral de Saskatchewan, a donné lieu à quelques escarmouches, avec le premier ministre qu'il accusait, ainsi que ses partisans d'avoir gagné l'élection de 1930 en faisant une campagne de mésestime de races et de religion.

Le premier ministre a protesté avec indignation contre cette déclamation et a demandé que le député libéral retire ses paroles.

PAUTES DE GRAMMAIRES
M Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, a entrepris de traduire en français

THE POPULAR NEWSPAPER OF MADAWASKA DISTRICT

If you are one of our subscribers give us your news; we will publish it without any charge

THE MADAWASKA WEEKLY NEWS

No 168

EDMUNDSTON, N. B. FEBRUARY, 15th, 1934.

SUBSCRIPTION

1 year, payable in advance \$2.00
Advertising rates...
Call the editor, Phone 75.

PERSONALS

Mrs A W Brebner of Campbellton, is the guest of Mr and Mrs William Matheson...
Miss Doris Miller who has been in Montreal for the past three years was transferred to the Edmundston Office of Fraser Companies, Limited last week, and is being warmly welcomed by her many friends.

Mrs R G MacFarlane, Mrs W R Clarke, and Mrs D A McAlary entertained a number of their friends at a Skating Party on Tuesday evening...
The Misses Evangeline and Herminie Benier entertained informally at Bridge on Monday evening for the pleasure of Miss Helene Boone, of St. Stephen.

VALENTINE TEA

The first of a series of Afternoon Teas, to be given by St. Paul's United Church Ladies' Circle, was held on Tuesday afternoon, from four to six o'clock...
The Sunday School Hall was prettily decorated in a color scheme of red and white, by Mrs James Reith and Mrs T J Scott.

NOTICE

Members of Barrington Memorial Chapter, I O D E are selling tickets for a British picture, to be given March 7th and 8th...
It is hoped a large number will patronize this entertainment, and thus help along the good work being done by the local Chapter I O D E.

GOODYEAR SHOWN

"Comparing the year's operations with last year, the current year has shown a considerable improvement," says C H Carlisle, president of Goodyear Tire and Rubber Co of Canada, Limited, in a letter to share holders accompanying the cheques for dividends on the preferred and common stocks for the last quarter of the year...
Mr Carlisle states that the dividends for the year on both the preferred and common stocks have been earned, and after making allowances for depreciation, bad debts taxes, etc., there will be a sizeable balance to carry forward to surplus.

MADAWASKA, Me

Mrs Mildred Dionne was given a surprise birthday party at the home of her parents Mr and Mrs Leonard Dionne Bridge and Charlemagne were enjoyed Prizes for bride went to Miss Bernice Dufour 1st prize, Miss Lorraine Carrier consolation Prizes for Charlemagne went to Miss Olivette Ouellette 1st and Miss Blanche Albert consolation Many interesting games were enjoyed with prizes for these were won by Miss Blanche Albert, Miss Aline Collin and Miss Bertie Soucy...
The twopolicemen going on beat this week were Louis Daige and Louis Noel So far the arrests have been very few.

Examination Test For Edmundston School

Where can a man buy a cap for his knee? Or a key for a lock on his ear? Can his eyes be caught in an Academy? Because there are pupils there? In the crown of your head, what jewels are found? Who travels the bridge of your nose? If you want to shingle the roof of your mouth, would you use the nail of your toes? Can you sit in the shade of the palm of your hand? Or Beat the drum of your ear? Can the calf of your leg, Eat the corn on your toes? Then why not grow corn on the ear? Can the crook in your elbow be sent to jail? If so what did it do? How can you sharpen your shoulder blade? I'll be switched if I know Do you? L. D. J. Stranger

mer Bourgoin

The weekly program this week was given Friday afternoon by the third grade who presented the following program: La Parade des Sois de Bois, Opening Number; Welcome by Mme Rossignol; Dedication of Program to Lincoln, by the Class; You're the Man, by 12 characters; Lincoln's Birthday, sung by the class; February, by 4 characters; Verses of Lincoln, by 7 characters; Stars and Stripes Forever, sung by the class; Abraham Lincoln, Play, by three boys; My It's Awful how we cry, sung by the class; Parade of the wooden Soldiers, closing number...
The program was under the supervision of Miss Florina Dufour, third grade teacher. Music during this program was furnished by Miss Janet Soucy at the piano.

Eyes Tested

See the difference NEW Ful-Vue Glasses do not hide your eyes Properly adjusted GLASSES our motto T. J. AURE Jeweler - Optometrist

INSURANCE

B. M. BERRY All Kinds of Insurance Telephone 168 Edmundston, N. B.

Evangeline School Notes

The "Coo-Coo" party organized by the Evangeline school teachers for the benefit of the church was given Thursday evening at the Evangeline School Hall...
The entrance prize was won by Edwidge Pelletier. The 25¢ bag of flour on which lotting tickets were sold, went to Jessie Dreever. Levite Albert was the lucky man to win the 3.2 case of beer.

DIGNITY at all times

The question of Funeral costs in one which seldom occurs until the occasion arises Robert BOUCHER recognizes this fact. He considers as one of his primary duties to the public the need for protection against unnecessary expense...
Any time you wish to call Robert BOUCHER will explain how service affords dignity with economy. ROBERT BOUCHER Director of Funerals 14 Canada St. - Phone 66-2 EDMUNDSTON, N. B.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

ABONNEMENT: Canada \$2.00 Etranger \$2.50

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire.

Agriculture vs Travaux Publics

Promesse de l'hon. M. Bennett en 1930. — Le plan Gordon est impopulaire. — Ce sont ceux qui veulent cultiver qui n'ont pas de chances. — L'agriculture devrait être la favorite des gouvernants. — Des travaux publics pour soulager le chômage. . . au détriment de l'agriculture. — Il faudra taxer pour payer le coût de ces travaux.

Le 2 juillet 1930, à Woodstock, dans notre province, l'hon. R.-B. Bennett, alors chef de l'opposition, disait devant une grande foule qui l'acclamait :

"Je regrette de voir désertir les fermes du Nouveau-Brunswick, de Québec et des autres provinces de notre pays. J'affirme ici que si je suis élu le 28 juillet, mon premier devoir sera de surveiller à ce que le Canada appuie de toutes ses forces l'agriculture. Je me croirais indigne de diriger les destinées de ce pays si je ne le faisais pas."

Il n'y a pas de quatre ans que ces paroles ont été prononcées; l'hon. M. Bennett a été porté au pouvoir par une population qui a cru en ses promesses. Quelle est, aujourd'hui la situation du cultivateur canadien ?

Ceux qui ont eu la patience de lire le discours du trône, prononcé à l'ouverture de la session fédérale, y ont cherché en vain une mesure pratique pour soulager notre classe agricole du malaise économique qui l'étouffe de plus en plus.

Il n'y a pas à dire, la classe agricole est dans une situation pénible. Il suffit d'observer pour s'en rendre compte. Et pourtant que ne s'est-il pas écrit, que ne s'est-il pas dit depuis trois ans au sujet de l'agriculture ? Le plus humble conférencier, tout comme l'économiste le plus averti, nous a démontré que c'est par le retour à la terre que le peuple canadien reverra des jours meilleurs.

Nos gouvernements s'en rendent bien compte; les ministres et les députés ont toujours des propos sympathiques pour l'industrie agricole qu'ils reconnaissent, du moins lorsqu'ils sont devant les électeurs, comme la plus importante dans notre province et dans tout le pays.

Qu'il y a loin cependant, des paroles aux actes !

Le plan Gordon a été tout ce qu'Ottawa a pu trouver de mieux pour favoriser l'agriculture. Ce plan de colonisation, trop onéreux pour les municipalités, ne profita qu'à certaines grandes villes. Il n'y a pas un comté dans le Nouveau-Brunswick qui voulut l'adopter. Malgré ce témoignage d'impopularité, pour jeter de la poudre aux yeux, on a pu lire dans les conclusions de la récente conférence interprovinciale que le gouvernement allait augmenter de \$100, l'allocation à chacun des colons, à la condition, sans doute que le gouvernement provincial en paie le tiers et que la municipalité défraie l'autre tiers.

Ce n'est pas l'allocation qui est trop faible, c'est le plan qui n'est pas pratique. En exigeant, pour bénéficier des faveurs du fédéral, que la municipalité contribue d'un tiers à l'allocation de \$600 que doit recevoir chaque colon, le gouvernement semble ne pas réaliser que la plupart de nos municipalités se sont déjà saignées à blanc pour secourir leurs chômeurs, et que le trésor est vide.

En second lieu, les privilèges du plan Gordon ne sont offerts qu'aux chômeurs. D'après une définition donnée par l'hon. M. Sauvé à Edmundston le 9 septembre dernier, un chômeur c'est celui qui n'a pas d'ouvrage et est sans le sou, parce que l'usine ou la manufacture où il travaillait a fermé ses portes et que son employeur n'a plus de travail à lui fournir. Les fils de cultivateurs et tous les chefs de familles sans emploi,

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES LE TRAVAIL FEMININ

— II —

On a parfois exprimé l'opinion que le travail féminin avait une influence sérieuse sur la crise actuelle du chômage. Il a été répondu que les femmes occupent maintenant des emplois autrefois réservés au sexe fort. Éliminant ainsi des possibilités de travail pour les hommes. En réalité, ce qu'il s'opère le plus généralement depuis quelques années, c'est un déplacement continu du travail féminin et masculin. Il est certain que les femmes délaissent de plus en plus les industries où elles étaient d'abord employées: celles des textiles, des vêtements et de l'alimentation; et qu'elles ont envahi d'autres champs d'activité jadis l'apanage exclusif des hommes. Mais ces derniers, en revanche, ont remplacé les femmes dans les branches abandonnées par elles. Nous tournons-nous vers les statistiques? Nous constatons qu'en Italie, Autriche, Belgique et Danemark tout au moins, le pourcentage de la population féminine active par rapport à la population féminine totale est à peu de chose près la même depuis 1900, c'est à dire depuis bien avant la présente crise. L'Allemagne — d'après une étude publiée par l'"Européen" — serait probablement le seul pays où la main d'oeuvre féminine continue à s'accroître depuis la guerre mondiale; et cela encore dans une proportion assez faible. Cependant, pour être absolument juste, il convient de remarquer que la réduction des salaires a été, dans son ensemble plus forte et générale chez les femmes que chez les hommes. Si ce mouvement s'accroissait, il créerait une situation grave, car la présence sur un marché peu actif d'une main d'oeuvre féminine mal rémunérée, et plus aisément substituable à celle des hommes à cause de l'emploi des machines, constituerait pour les travailleurs masculins un réel péril.

Georges Nestler Tricoche

et qui ont quelques biens (quelques dollars à l'épargne ou une petite maison hypothéquée plus que sa valeur), sont exclus.

Où prendre alors ces futurs colons, si ce n'est dans les villes, parmi cette classe de gens que la fermeture des usines a jetés sur le pavé, sans le sou et sans abri.

Et pourtant, que de filsdecultivateurs, les mieux préparés au travail de la terre, voudraient s'établir sur une ferme ou même sur un lot, s'ils recevaient un peu d'aide; que de chefs de familles, anciens campagnards que la vie mouvementée et incertaine de la ville a conduit aux abords de la misère, retourneraient à la terre, voire même s'aventureraient dans la forêt pour s'y tailler un domaine, s'ils pouvaient toucher à quelques miettes des millions que le gouvernement dépense pour nourrir à rien faire les chômeurs officiels.

* * *

On souhaite bien le retour à la terre; on le dit indispensable pour solutionner la crise, et cependant quel encouragement donne-t-on aux cultivateurs ? Depuis trois ans, on a vu notre gouvernement provincial réduire chaque année ses activités agricoles. Le programme du département d'Agriculture a été écourté au point qu'on peut difficilement dire qu'il en existe un aujourd'hui. Les octrois ont été abolis dans plusieurs cas et réduits d'une façon générale.

Au lieu de pratiquer cette fausse économie, n'aurait-il pas mieux valu porter une attention spéciale à la classe agricole en maintenant son crédit qui est tombé aujourd'hui à un niveau déconcertant, en dirigeant le cultivateur dans ses opérations culturales par un programme d'éducation agricole intense, en accordant des octrois attrayants.

En devenant la favorite des gouvernements, l'industrie agricole aurait attiré à elle un grand nombre de citadins, tout en gardant dans son sein ceux qui l'ont désertée parce qu'on la négligeait. Les fils de cultivateurs auraient conservé le goût pour l'agriculture et ne seraient pas venus encombrer les positions de journaliers, dans les villes, et grossir ensuite le nombre des chômeurs.

Suite à la page 6

NOTRE COURRIER

Nous prions nos lecteurs de tenir compte que la rédaction n'est pas responsable des lettres publiées sous cette rubrique.

St-Léonard, N.B., 12 fév. 1934

Monsieur le rédacteur :

En lisant votre journal de la semaine dernière j'ai trouvé la réponse à propos des chemins d'hiver. J'avais préparé une soupe pour les commissaires de chemins et j'y avais ajouté une pincée de poivre pour stimuler la léthargie de quelques-uns. On m'a dit qu'elle avait eu son effet et je le constate moi-même.

Un commissaire moins léthargique que les autres et soucieux de la bonne volonté de ses contribuables, a remarqué sans vouloir comprendre qu'il s'agissait du bien-être général et non pas d'une seule division. Je disais dans ma lettre précédente

qu'il y a eu environ huit milles de chemin entretenus convenablement et, cher commissaire, votre division y était pour une.

Mais n'allez pas croire qu'elle fut à l'abri de tout reproche. Cela se comprend vu l'abondance de neige. Une autre division de quatre milles fut entretenue assez bien. Mais le reste fut battu par les chevaux et les voitures, la plupart du temps. Ceux qui ont pris des plongeurs et qui ont pelleté pour sortir leurs chevaux et leurs voitures, en savent quelque chose.

L'idée de cette discussion n'est pas de faire porter le poids de la responsabilité aux commissaires mais plutôt de forcer le gouvernement provincial à mettre moins d'argent sur les chemins d'été et d'en mettre une partie sur les chemins d'hiver; aussi de demander des soumissions à ceux qui veulent s'occuper de passer la charrue afin qu'ils soient rémunérés pour leur travail.

On ne voit pas toujours les mêmes qui passent la charrue et ils ne reçoivent rien pour leur travail. Est-ce juste? Certainement non.

Un commissaire m'a dit qu'il avait perdu presque une journée à courir de porte en porte pour avoir des chevaux pour atteler sur la charrue (est-ce ça que notre beau commissaire appelle de la générosité ?). Il a réussi à trouver quelqu'un qui s'est promis cependant de ne plus y retourner. Voilà ce que c'est que d'entretenir un grand chemin par charité.

C'est une honte pour le comté, et pour le gouvernement qui tolère des choses semblables. J'espère qu'il y en aura d'autres qui se réveilleront et diront franchement leur idée.

UN LECTEUR

qu'il y a eu environ huit milles de chemin entretenus convenablement et, cher commissaire, votre division y était pour une.

Mais n'allez pas croire qu'elle fut à l'abri de tout reproche. Cela se comprend vu l'abondance de neige. Une autre division de quatre milles fut entretenue assez bien. Mais le reste fut battu par les chevaux et les voitures, la plupart du temps. Ceux qui ont pris des plongeurs et qui ont pelleté pour sortir leurs chevaux et leurs voitures, en savent quelque chose.

L'idée de cette discussion n'est pas de faire porter le poids de la responsabilité aux commissaires mais plutôt de forcer le gouvernement provincial à mettre moins d'argent sur les chemins d'été et d'en mettre une partie sur les chemins d'hiver; aussi de demander des soumissions à ceux qui veulent s'occuper de passer la charrue afin qu'ils soient rémunérés pour leur travail.

On ne voit pas toujours les mêmes qui passent la charrue et ils ne reçoivent rien pour leur travail. Est-ce juste? Certainement non.

Un commissaire m'a dit qu'il avait perdu presque une journée à courir de porte en porte pour avoir des chevaux pour atteler sur la charrue (est-ce ça que notre beau commissaire appelle de la générosité ?). Il a réussi à trouver quelqu'un qui s'est promis cependant de ne plus y retourner. Voilà ce que c'est que d'entretenir un grand chemin par charité.

C'est une honte pour le comté, et pour le gouvernement qui tolère des choses semblables. J'espère qu'il y en aura d'autres qui se réveilleront et diront franchement leur idée.

UN LECTEUR

BEATITUDES NATIONALES

BIENHEUREUX les Acadiens fiers de leur nationalité, qui donnent toujours le bon exemple !

BIENHEUREUX les Acadiens qui connaissent leur histoire et aiment à l'étudier !

BIENHEUREUX les Acadiens qui conservent comme un héritage sacré la langue et les traditions de leurs ancêtres !

BIENHEUREUX les Acadiens qui pratiquent leur patriotisme tous les jours de l'année, ne se contentant pas de l'afficher seulement le 15 août !

BIENHEUREUX les Acadiens qui aiment leur langue, qui la parlent toujours dans leurs foyers, leurs places d'affaires, etc.

BIENHEUREUX tous ceux qui se font le don intact de leur langue font un devoir de léguer à leurs enfants épousant de préférence des Acadiennes !

BIENHEUREUX ceux qui lisent les journaux français: "L'Évangéliste" et "Le Madawaska" !

BIENHEUREUX ceux qui achètent des livres et revues français de préférence aux "True Story Books" et magazines !

BIENHEUREUX ceux qui patronnent la Société Mutuelle L'Assomption qui a déjà commencé pour des Acadiens une si belle oeuvre par sa caisse scolaire !

BIENHEUREUX ceux qui trouvent aussi chic d'être "Assomptionnistes" que "Knights of Columbus" !

BIENHEUREUX ceux qui encouragent leurs patriotes en affaires au lieu d'aller par snobisme ou irréflexion et presque toujours à leur déclinement favoriser des concitoyens d'autres nationalités !

BIENHEUREUX, en un mot, les Acadiens qui se montrent les dignes fils des Martyrs de 1755 qui prêtèrent l'exil plutôt que de nier leur foi et leur langue !

UN ACADIEUX



AGRICULTURE

"A côté du sillon, creuse un autre sillon". — Lamartine.



Le Coin du Fermier

L'industrie des abattoirs et des conserves qui dépend principalement de l'industrie animale a été en ces dernières années, l'une des industries manufacturières les plus importantes au Canada.

Le grand nombre de bovins élevés et abattus au Canada fournit une provision de peaux pour les industries du cuir, qui fonctionnent depuis longtemps sur une échelle considérable.

Pendant la semaine finissant le 4 janvier inclusivement, les expéditions d'animaux en vie de l'Ouest à l'Est du Canada comprenaient 1,037 bovins et 2,960 porcs. Il ne s'est pas expédié de moutons.

Le type le plus commun des tabacs en feuilles cultivés dans les Indes Britanniques est la Puloo Pata qui est presque aussi large qu'il est long, et qui est employé dans les préparations de tabacs indiens où l'on désire un goût peu prononcé.

Pendant la semaine finissant le 11 janvier, il s'est exporté au Royaume-Uni 77,167 barils et 33,708 caisses de pommes, une augmentation de 27 pour cent sur les barils et une diminution de 20 pour cent sur les caisses, par comparaison aux expéditions de la semaine précédente qui étaient de 60,550 barils et 42,324 caisses.

Les exportateurs de trèfle rouge dans l'Ouest de l'Ontario, dit le Bulletin fédéral de la Division des Semences, ont été émus par la nouvelle que certains importateurs allemands de cette graine son d'avis que les types de trèfle vieux ne conviennent pas pour l'alimentation des bestiaux dans ce pays, et que l'on exige dans certains cas une vérification des types avant l'expédition.

Pendant les premiers onze mois de 1933 la production de lait condensé, de lait évaporé, de poudre de lait entier et de poudre de crème a été de 271,318 livres plus élevée que pendant la période correspondante de 1932.

Les exportations de lait et de crème ont été tellement réduites par les restrictions imposées aux Etats-Unis qu'elles sont maintenant insignifiantes.

Les exportations de beurre étaient un peu plus considérables l'année dernière qu'elles n'étaient en 1932. La diminution dans les exportations de fromage résulte de la diminution de production mais il est à noter à ce sujet que les stocks de fromage au Canada au 1er décembre étaient de 3,383,139 livres plus considérables qu'au 1er décembre 1932.

La récolte de seigle au Canada, que les dernières évaluations mettent à 4,725,000 boisseaux, est la plus faible que l'on ait vue depuis 1917. La deuxième évaluation pour les Prairies, qui est de 3,645,000 boisseaux, révèle une réduction de 32 pour cent sur l'évaluation de septembre, qui était de 5,340,000 boisseaux.

D'après les dernières évaluations pour 1933, c'est la Manitoba qui a actuellement le rendement le plus élevé par acre dans la production de blé pour les trois provinces des Prairies.

Les parasites des chevaux

LE CLASSEMENT DU BEURRE AU CANADA

Dans sa conférence annuelle à la Société d'Industrie laitière de l'Est de l'Ontario, M. Jos. Burgess, Chef du service des produits laitiers du Ministère fédéral de l'Agriculture, a présenté une étude intéressante du classement du beurre et du fromage au Canada en 1933. En ce qui concerne le classement du beurre dans toutes les provinces, à l'exception de la Colombie-Britannique, on a constaté une amélioration de qualité et le record fédéral, qui indique 81,38 pour cent de première qualité, de passer celui de l'année précédente par un peu plus de 5 pour cent. Les Provinces Maritimes n'ont classé que de petites quantités de fromage, mais la quantité classée tous les ans dans l'île du Prince-Edouard est généralement de 100 pour cent de première qualité.

La proportion de fromages de première qualité dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan, a beaucoup augmenté, dans l'Alberta l'augmentation a été d'environ un tiers de un pour cent. La Colombie-Britannique est la seule province qui ait enregistré une diminution, mais le record a été bien maintenu dans les autres provinces. Un point à noter dans les records provinciaux, c'est que malgré une augmentation de 8 1/2 pour cent dans l'Ontario, cette province avait encore de 11 à 15 pour cent de moins de beurre de première qualité que les provinces de l'Ouest et environ 18 pour cent de moins que la province de Québec.

L'EPOQUE DE LA RECOLTE DU BLE DANS LE MONDE

Janvier: Dans l'Argentine, l'Uruguay, le Chili et l'Australie.
Février: Dans la Haute-Egypte et les Indes du Sud.
Mars: En Egypte, à Tripoli, au Maroc et dans l'Inde.
Avril: Dans la Perse, la Mésopotamie, l'Arabie, l'Asie-Mineure, la Syrie, l'île de Chypre et le Mexique.
Mai: En Algérie, dans la Tunisie, l'Asie centrale et méridionale, la Floride, la Caroline du Sud, la Georgie, l'Alabama, la Louisiane et le Texas.
Juin: En Italie, en Espagne.
Août: En Canada.

LES PATURAGES DE L'EST

Les expériences sur l'amélioration des pâturages, dit le Service fédéral de la grande culture, ont démontré que la cause principale des mauvais pâturages dans l'Est du Canada est la pauvreté du sol. Cet appauvrissement est le résultat de longues années de culture sans application de principes fertilisants.

LE MILLET COMMUN

Le millet commun d'Europe est riale. Il était cultivé dès 2000 avant J.C. sur les bords des lacs de Suisse et dans les Alpes. C'est ce que l'on appelait autrefois le millet commun dans le nord de l'Amérique n'est pas le millet commun d'Europe, mais un millet à queue de renard ou millet à grappes, principalement la variété hongroise au Canada.

Il faut empêcher les accumulations de fumier dans les étables et les pâturages

Il est bien peu de parasites internes des chevaux qui complètent leur cycle évolutif dans l'intérieur du cheval; quelques-uns mêmes exigent un autre hôte d'un type différent comme une mouche, un charançon, ou un escargot pour y passer une partie de leur vie. Les oeufs sont généralement avalés par le deuxième hôte et s'y développent jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à la phase où ils peuvent infester les animaux domestiques. Il est donc évident qu'il est essentiel de connaître le cycle évolutif des parasites si l'on veut pouvoir aborder intelligemment ce problème et attaquer les parasites au moment où ils sont le plus vulnérable. L'éleveur a généralement plus de temps à donner au soin de ses chevaux pendant l'hiver, et c'est justement l'automne et le printemps qui se prêtent le mieux au traitement des chevaux infestés de vers et le commencement et la fin de l'hiver pour le traitement des larves d'ostres. On peut aussi, bien entendu, traiter les chevaux à tout moment des symptômes précis des parasites sont évidents.

En règle générale, les oeufs des parasites sont rejetés avec le fumier et subissent diverses phases de développement; les oeufs ou les larves infectieuses sont de nouveau avalés par le cheval dans les aliments ou l'eau contaminés. Il est donc clair que pour se débarrasser des vers, il faut avant tout bien nettoyer le sol du fumier. Le fumier doit être gardé dans un endroit clos, tassé, pour qu'il fermenté, et retourné de temps à autre pour que les couches extérieures soient elles aussi soulevées à la chaleur. Ce procédé, bien exécuté, détruit les oeufs et les larves des parasites.

Empêchez le plus possible les accumulations de fumier dans les étables et les pâturages. Les planchers étanches sont faciles à nettoyer. Les boîtes à grain et les râteliers à fourrages élevés au-dessus du sol aident à prévenir la contamination des aliments. Les auges de vrin en béton ou de métal et élevés du sol pour que l'eau qu'elles contiennent ne puisse se contaminer. Les pâturages permanents s'infestent à la longue des oeufs et des parasites. Il faut donc cultiver ces pâturages lorsque cela est possible; c'est impossible, il faut y faire paître à tour de rôle les différents animaux domestiques. Les parasites des bovins et des moutons sont rarement transmissibles aux chevaux et vice versa. En employant des pâturages une année pour les chevaux et l'année suivante pour les vaches et les moutons, on ferait disparaître une grande partie des vers. Il ne faut jamais étaler du fumier de cheval sur les pâturages qui sont destinés aux chevaux. — Bulletin sur les parasites des che-

RESOLUTIONS DES FERMIERS ET LAITIERS

Adoptées au cours du congrès tenu à Moncton

Pendant le congrès des Fermiers et Laitiers de la province, tenu à Moncton le 18 janvier dernier, la section française du congrès adoptait les résolutions suivantes: 10 Attendu que les cours abrégés d'Agriculture donnés à Frédéricton se sont améliorés d'une manière sensible au point de vue français, il est résolu que la section française du congrès des Fermiers et Laitiers adresse un vote de remerciements au ministre de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick. Proposé par M. l'abbé B. Saindon, appuyé de M. l'abbé A. Bridiau.

20 Vu le bien accompli chez nos cultivateurs de langue française par la revue agricole: "Le Fermier Acadien" il est résolu que la section française du congrès des Fermiers et Laitiers remercie et félicite la Société d'Agriculture de St-Ignace de sa générosité et de son assistance pratique pour faciliter la publication de cette revue et qu'elle demande à tous les délégués présents de signaler ce fait devant leurs sociétés respectives. — résolu de plus que l'exécuteur du "Fermier Acadien" soit autorisé à demander à toutes les sociétés d'agriculture françaises de la province une contribution de \$5.00 en faveur du "Fermier Acadien". — Proposé par M. Cyrus Godbout, appuyé de M. Joseph Bellefleur.

30 Attendu que le mouvement en faveur des cours abrégés d'agriculture donnés à Frédéricton a été jusqu'à date appuyé presque exclusivement au Madawaskas, il est résolu qu'une pression soit faite auprès de toutes les sociétés agricoles française pour qu'elles envoient annuellement un candidat aux dits cours, et que copie de la dite résolution soit envoyée au secrétaire de chaque société d'agriculture et à tous les curés français de la province. — Proposé par M. Régis Morneau, appuyé de M. l'abbé J.-A. Poirier.

40 Attendu que les nouveaux colons ne sont pas financièrement en mesure d'être membres des Sociétés d'Agriculture.

Et attendu que ce dénuement les prive de renseignements précieux contenus dans le "Fermier Acadien" il est résolu que la section française du congrès des Fermiers et Laitiers demande au département d'Agriculture de leur payer un abonnement au "Fermier Acadien" et que copie de cette résolution soit envoyée au département des Terres et des Mines. — Proposé par M. l'abbé J.-A. Poirier, appuyé de M. l'abbé M.-L. Richard.

vaux. Ministère fédéral de l'Agriculture.



LA VACHE LAITIÈRE

LA GALE

La gale est une maladie de peau qui ennuie toujours le propriétaire lorsque ses animaux en sont infectés. Il est impossible de classer, dans ce bulletin, les différents parasites qui occasionnent cette maladie; il suffit pratiquement de la découvrir et d'en appliquer le remède. Un traitement appliqué au début, la maladie restera locale. Elle progressera et deviendra rebelle, sur tout quand les animaux seront enfermés en hiver.

Le traitement est préventif. Pré servatif, c'est-à-dire dans l'application des règles de l'hygiène. Il faut admettre que les animaux bien logés, bien nourris et bien panés souffrent très rarement de cette maladie.

On évitera de se servir de tout ce qui aura été à l'usage des animaux atteints de cette maladie de peau. On devra ébouillanter toutes les brosses, étrilles, etc., qui auront été à l'usage de l'animal infecté, afin de détruire les parasites agents de la contagion.

Traitement — Une once de tabac par livre d'eau est assez efficace. Une pomme composée de soufre sublimé, une partie dans cinq parties de saindoux est recommandable. Si c'est un cheval, donnez l'intérieur dix grains de poudre d'arsenic par jour, pendant 20 jours.

Il arrive quelquefois que le cultivateur confond une maladie de peau avec les poux. Dès que ce dernier aura découvert que ce sont bien ces petits insectes qui font souffrir l'animal, l'huile de charbon pourra être employée avec succès. Le traitement le plus sûr est d'en éloigner la cause en pratiquant une désinfection complète des murs, plafonds, couvertures, etc.

INFLAMMATION DES CORNES

Cette maladie est plus fréquente chez le boeuf de travail. Il faut des fois une grande habileté pour découvrir cette maladie.

La maladie débute souvent par le saignement du nez. Les cornes sont très chaudes et l'animal souffre, mange peu et paraît abattu; il maigrit beaucoup. Il a souvent écoulement par les naseaux.

Le traitement consiste en un repos absolu, la saignée, les effusions d'eau froide sur la tête.

A l'intérieur, administrez la soude, le nitrate de potasse, et s'il y a pleurésie désinfectez avec de l'acide borique.

Suite à la page 12

VOULEZ-VOUS acquérir un immeuble ! Soit en ville, soit à la campagne, et au lieu de payer un loyer en retirer un ou plusieurs ?

VOULEZ-VOUS vous libérer d'une **HYPOTHEQUE** facilement, ayant à votre disposition dans le court délai de 5 ans un capital remboursable avec intérêt à 2% par trimestre pendant 13 ans.

VOULEZ-VOUS cultivateurs, établir vos fils sur une terre et être heureux, au lieu de les laisser partir pour les villes, à la recherche d'une position qui est souvent difficile à trouver ?

Faites leur un placement sur des certificats de notre **CAISSE HYPOTHECAIRE**.

VOULEZ-VOUS devenir indépendant de fortune ?

CONSULTEZ-NOUS

Heures de bureau : 6 à 8 heures du soir

Corporation de Prêt et Revenu, EDMUNDSTON,

Cet homme a compris que pour lever tous ses vices n'était pas de fumer. Il est donc devenu plusieurs "certificats" qui sont maintenant à "maturité" et rapportent annuellement à 6% d'intérêt.

Caslar 125 - Tel. 67-6
19, rue Beauséjour,

Agriculture vs Travaux Publics La C.C.F., une charte inspirée par des principes socialistes

(Suite de la page 5)

Et ce mouvement de retour à la terre se serait effectué normalement, avec logique. Il aurait eu pour résultat d'augmenter la production, une production dirigée soigneusement pour faire face aux conditions locales.

Au Nouveau-Brunswick, sauf pour certaines spécialités comme pour la patate, nous n'avons pas encore à craindre la surproduction. L'éducation agricole aurait vite fait de détourner nos cultivateurs d'une culture spécialisée si risquée. Pour nous convaincre qu'un grand nombre de cultivateurs peuvent vivre et retirer un profit de leur terre, considérons les chiffres suivants qui représentent la quantité d'aliments que nous importons au Nouveau-Brunswick, chaque année, pour la consommation domestique: 2,000,000 de livres de beurre, 761,000 livres de fromage, 4,320,298 douzaines d'œufs, 9,371,600 livres de bœuf.

Ajoutons à ces importations, celles du porc, de la volaille, des légumes frais, du miel, du foin, du grain, de la farine, etc., et nous trouvons ainsi la principale raison pour laquelle l'argent est rare chez nous. C'est que nous faisons vivre un grand nombre de cultivateurs, à l'étranger, parce que les nôtres ne peuvent fournir ce que le marché local exige.

Comme soulagement aux maux dont souffre l'industrie la plus importante au Canada, le gouvernement fédéral vient d'annoncer qu'il réduit ses estimés pour l'agriculture, cette année. Cependant on dépensera des millions pour les travaux publics afin, dit-on, de soulager le chômage. Belle histoire que celle-là !

Les travaux publics se feront, pour la plupart, dans les villes. Là on soulagera momentanément le chômage, mais lorsque les travaux seront terminés il y aura encore autant de chômeurs, peut-être plus encore parce que les journaliers et les fils de cultivateurs qui se verront oubliés à la campagne, gagneront dans les villes pour y trouver de l'emploi et y demeureront après les travaux finis avec l'espoir que la manne reviendra l'année suivante.

A la campagne, on fera probablement des travaux sur la voirie. Le discours du trône, à l'ouverture de la session provinciale, annonce que le gouvernement entreprendra la confection des routes à surface dure. C'est alors qu'on verra nos cultivateurs sauter la clôture de leur ferme et aller travailler dans le chemin au moment où la terre requiert leurs soins. Ceux qui ont encore une paire de chevaux (nombreux dans notre comté sont ceux qui n'en ont plus) achèveront de les épouser et s'endetteront pour en obtenir d'autres.

Lorsque les millions de dollars que le gouvernement empruntera au nom du peuple canadien, auront été transformés, par la main de M. Bennett, en édifices publics, en routes permanentes et autres entreprises publiques, et que les entrepreneurs et les fournisseurs de matériaux auront profité de cette année d'abondance, les anciens chômeurs retourneront à leurs foyers et le peuple canadien aura vu sa dette augmenter considérablement, pour le plaisir de faire des travaux publics. Le ministre des finances cherchera un moyen pour prélever l'argent nécessaire pour rencontrer au moins les intérêts. Il trouvera peut-être alors le tour de taxer l'eau que nous buvons ou l'air que nous respirons.

Ces travaux publics auront cependant servi aux gouvernements qui se préparent à faire des élections. M. Bennett et ses partisans, le premier ministre du Nouveau-Brunswick et ses amis parcourront le pays et la province et chercheront à se faire acclamer par la foule de chômeurs à qui ils offrent, à la veille des élections, la bouchée de pain promise en 1930.

Beau jeu que celui-là !

Gaspard BOUCHER.

UN FILM DE "MARIA CHAPDELAINE"

On filmerait en France le chef d'œuvre de Louis Hémon, "Maria Chapdelaine". Le confrère qui rapporte le fait se demande comment les Français tourneront un film vraiment canadien.

Nous croyons qu'il serait impossible de restituer ailleurs que dans la province de Québec l'atmosphère caractéristique du fameux roman. Les artistes devraient se transporter ici, non seulement pour évoluer à la manière de nos forêts de sapins

et d'épinettes, toutes couvertes de neige, mais aussi pour saisir l'accent patibulaire de nos paysans.

Il est certain que Louis Hémon, s'il vivait encore, donnerait le même conseil, à ses compatriotes. Autrement on risque de défigurer son œuvre.

"Le Soleil"

UN MELON FAMILIER
Le président— Accusé, vous avez volé à l'étalage un melon que vous emportiez sous votre bras.
L'accusé— Je ne l'emportais pas; c'est lui qui me donnait le bras.

Son Excellence Mgr Chiasson, dans sa lettre pastorale met ses ouailles en garde contre le Cécécisme et autres doctrines subversives. — Difficultés de l'heure présente.

IL FAUT PRIER

PATRICE-ALEXANDRE
Par la grâce de Dieu et la Faveur du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Chatham.

Au Clergé, aux Congrégations Religieuses et aux Fidèles du Diocèse de Chatham, Salut et Bénédiction dans le Seigneur.

Nos Très Chers Frères,
Parmi les préoccupations des évêques du Canada, réunis à Québec les 4 et 5 octobre derniers, sous la présidence du Cardinal Canadien, il n'y en eut pas de plus grande que celle du malaise économique et moral qui règne actuellement dans notre pays, comme, du reste, dans le monde entier. Déjà les journaux ont publié le résumé de leurs délibérations et de leur pensée sur ce sujet.

Nous voulons reprendre ce document pour vous expliquer plus en détail les constatations qu'il rappelle, les affirmations de principes et les directives qu'il contient.

Il suffit de jeter autour de nous un rapide coup d'œil pour apercevoir le désordre que crée partout la crise économique qui sévit. La pauvreté, quelquefois extrême, à côté de la richesse qui s'étale avec trop de satisfaction et de faste, les dures conditions de travail et des salaires trop inférieurs imposés par les patrons à leurs employés, tout ceci exagéré et vivement exploité par des agents violemment destructeurs de l'ordre établi, comme ceux du communisme ou du socialisme extrêmes ou mitigés, sème dans les esprits des idées et des doctrines tout-à-fait regrettables et dangereuses.

Ces doctrines sont d'autant plus acceptables aux personnes qui ne pensent ni aux erreurs qu'elles recèlent, ni aux conséquences funestes qu'elles produisent infailliblement qu'elles promettent aux pauvres et aux malheureux des avantages, et des jouissances matérielles dont ils ont usé et peut-être abusé pendant les années d'abondance qui ont précédé la crise. Aussi, c'est d'expérience que les évêques ont écrit : "Les périodes de prospérité développent des appétits de jouissance et de vie facile, et celle que nous avons connue avant 1929 a modifié profondément nos mœurs traditionnelles. Ils sont rares ceux qui n'en ont pas subi les entraînements.

Tous, en effet, nous avons connu le temps où les pauvres étaient secourus par les personnes plus riches ou plus à l'aise de leurs paroisses ou de leurs villages. Alors les premiers acceptaient la pauvreté comme une vertu chrétienne et les seconds exerçaient à leur endroit la vertu de charité. De nos jours, grâce au système en vogue de l'assistance aux chômeurs, on en est arrivé à croire que les gouvernements sont obligés de faire vivre dans l'oisiveté les pauvres et même ceux qui ne le sont pas, car il est bien connu que des gens relativement à l'aise, et des catholiques, se sont fait inscrire comme pauvres et nécessiteux pour retirer ces allocations d'assistance publique. Les personnes honnêtes, et heureusement il y en a encore beaucoup, qualifient ce procédé d'abus honteux, de mensonge et de vol.

Aussi, les évêques ont voulu rappeler les catholiques à leur devoir lorsqu'ils ont écrit: "Le retour à la vie normale serait bien plus rapide si, pour leur part, les catholiques remettaient courageusement en honneur les vertus évangéliques. Ces vertus comportent un rayonnement salutaire qui profite à la société tout entière."

Ces constatations faites, les évêques réunis ont cru bon de rappeler aux catholiques "quelques vérités utiles". Appuyés sur la parole même du Pape, ils ont déclaré que le "communisme soviétique demeure inévitablement à un catholique, parce qu'il est la négation radicale de la doctrine et de la morale de l'Eglise du Christ et même de toute la religion".

Le Communisme soviétique est celui qui règne en Russie. Personne parmi vous. Nos Très-Chers Frères, n'est sans savoir quel mal il a

produit dans ce malheureux pays où selon les paroles du Souverain Pontife lui-même, "il a accumulé des massacres et des ruines épouvantables". Personne, non plus, ne doit ignorer la propagande qui se fait dans notre pays en faveur du Communisme. Des statistiques, dont nous n'avons aucune raison de douter, portent ses adhérents, au Canada, au nombre de huit mille au moins en comptant les adultes et les enfants qu'on enrégimente dans cette armée rouge de révolutionnaires. Nous voulons bien que ces communistes se recrutent principalement dans nos grandes villes, mais nous savons aussi que cette propagande se fait sûrement, bien que d'une manière sournoise, dans nos villes moins considérables, surtout dans les centres industriels.

Si le Communisme est dangereux le Socialisme l'est peut-être encore davantage, puisque sa diffusion parmi les catholiques est plus facile, surtout lorsqu'ils leur est proposé dans sa forme mitigée. Pour le comprendre, il suffit d'entendre cette recommandation de l'épiscopat: "Il est important que les catholiques de ce pays soient sur leurs gardes. Il est rare que les systèmes ou les partis nouveaux, qui sollicitent leur confiance, se présentent à eux comme une erreur complète. Ils renferment souvent assez de vérité pour donner le change sur l'erreur. Il n'est pas non plus facile de saisir leur vraie pensée; mais ils réagissent sous la pression des circonstances et n'offrent pas toujours une doctrine continue".

Le Socialisme, lui non plus, ne peut être accepté par les catholiques. Sa condamnation par l'Eglise est assez clairement déclarée par les paroles suivantes du Pape: "Nombreux sont les catholiques qui semblent nous demander si le socialisme est suffisamment revenu de ses fausses doctrines pour pouvoir être admis sans sacrifier aucun principe chrétien. Voulaient dans notre sollicitude paternelle répondre à leur attente, Nous décidons ce qui suit: "Qu'on le considère soit comme doctrine, soit comme fait historique, soit comme action, le socialisme, s'il demeure véritablement socialisme, même après avoir concédé à la vérité et à la justice ce que nous venons de dire (à savoir qu'on ne puisse rien lui reprocher au sujet de la propriété privée et de la lutte des classes) ne peut se concilier avec les principes de l'Eglise catholique, car sa conception de la Société est, on ne peut plus contraire à la vérité chrétienne". (Quadr. Anno)

La vérité chrétienne, en effet, veut que la vie sociale de l'homme soit ordonnée de manière à lui procurer non seulement la plus grande somme possible de bonheur temporel légitime, mais surtout la félicité éternelle, tandis qu'en principe, le socialisme ne tient aucun compte de la vie surnaturelle et veut que la société assure à l'homme un bien être purement terrestre.

L'épiscopat canadien met les catholiques en garde contre les partis nouveaux qui sollicitent leur confiance en introduisant dans leur doctrine, ou encore en l'enveloppant de trêves de vérité pour en cacher de telle façon qu'il est difficile d'en saisir le sens précis. Cette déclaration nous semble viser surtout une forme de système politique et social qui cherche à s'implanter dans les Provinces Maritimes, après s'être établi solidement, parait-il, dans l'Ouest canadien. Nous avons vu venir son chef dans nos deux principales villes du Nouveau-Brunswick pour y prêcher sa doctrine et pour fixer dans l'une d'elles une organisation destinée à la promouvoir et à la répandre. Par ailleurs, l'automne dernier, on a vu parmi nous les hommes venus d'ailleurs pour nous éblouir d'argent et de gloire, sur nos intérêts ouvriers et agricoles. Nous vous félicitons de ce que vous n'avez pas profité de leur lumière.

Loin de nous, Nos Très-Chers Frères, est la pensée et le désir de faire de la politique. Les partis, quels qu'ils soient, ne nous intéressent

pas si le bon gouvernement de notre pays nous tient à cœur. Nous croyons pourtant avoir le droit et le devoir de vous conseiller, de vous exhorter à ne pas faire confiance aux colporteurs de nouveaux systèmes politiques ou autres, qui professent des doctrines douteuses et très probablement contraires à l'enseignement catholique. Vous avez compris, Nos Très Chers Frères, que nous voulons parler de la "Commonwealth Co-operative Federation" ordinairement désignée par les lettres C. O. F. Ce nouveau parti politique professe-t-il le socialisme? Du moins a-t-il des tendances assez prononcées vers le socialisme? Nous avons là-dessus l'avis motivé de deux sociologues qui ont fait une étude spéciale et sérieuse de système.

Le premier, le Révérend Père G. H. Lévesque, O. P., conclut son étude par ces mots: "Le Cécécisme entre dans cette catégorie de socialisme atténué et moins intransigeant dont parle le Souverain Pontife Pie XI, auquel pourtant il n'est pas possible à un catholique d'adhérer". Le Révérend Père Louis Chagnon, ensuite, se demande aussi si la C. O. F. est une "charte inspirée par des principes socialistes". Et il répond: "En parcourant son programme, en relisant les discours des chefs, on a immédiatement l'impression que la propriété privée est très considérablement réduite et que la socialisation projetée est extensive et audacieuse. Ainsi, est inscrit au programme de 1933, à l'article 2, "la Socialisation de tout le mécanisme financier, la banque, la monnaie, le crédit, l'assurance"; à l'article 3, la socialisation fédérale, provinciale et municipale du transport, communications, pouvoir électrique, toutes les industries et services essentiels au plan social comme celle de la pulpe et du papier, la distribution du lait, du pain, du charbon, de la gazoline; à l'article 8, l'organisation publique de la santé, des hôpitaux, du service médical. Enfin, le père de la C. O. F. déclarait à la Chambre des Communes, à Ottawa, que son système politique comportait la socialisation de tous les moyens de production et de distribution, y compris la terre".

D'autre part, on entend les disciples du parti proférer des blâmes des dogmes des communistes de Russie. Comme les communistes russes ils veulent aussi mettre en force l'enseignement dans les écoles de la doctrine de Karl Marx, et obliger les instituteurs à enseigner le socialisme sous peine de perdre leur place. Comme eux aussi, ils professent l'athéisme si on peut en juger par la réponse suivante, que l'on dit officielle, du parti à l'évêque anglican de Caribou, ou Colombie Canadienne: "Les découvertes scientifiques et les recherches ont démontré avec une évidence écrasante la fausseté des révélections de la religion qu'elle est fondée sur une révélation de source surnaturelle; mais, au contraire, quelle est d'origine matérielle basée sur l'ignorance et la crainte. L'histoire démontre que la religion organisée a toujours été la servante des classes dirigeantes, des classes de pillards; elle provoque les terreurs de l'inconnu pour retenir les esclaves ignorants dans leur servitude".

Il est inutile, croyons-nous, de poursuivre plus loin la preuve que la C. O. F. est un parti socialiste ou à forte tendance socialiste, et nous vous demandons, Nos Très Chers Frères, que ni l'un ni l'autre ne peut être accepté par des catholiques, outre qu'ils ne peuvent pas, non plus résoudre les difficultés actuelles plus que, sous prétexte de corriger des abus, ils menacent d'apporter au pays la révolution et la ruine comme ils l'ont fait ailleurs. Aussi, les évêques du Canada recommandent la lutte intense et continue contre ces dangers: "Le moment est venu, écrites-ils, où toutes les forces chrétiennes de ce pays doivent se mobiliser et s'exercer pour le bien. Par la propagande sous toutes ses formes, par les oeuvres de jeunesse, il faut préserver notre pays de cette contagion". Cette propagande pour le bien et contre le mal existe à faire prévaloir les idées saines sur le capital et la richesse contre ceux qui sont "tout prêts de penser que le capital est mauvais en soi et que la richesse est toujours le fruit de la malhonnêteté".

Il est de bonne et vraie doctrine que le capitalisme est légitime en

Suite à la page 15

DESACCORD AU PROCES D'ONEIL LEVESQUE

Le jury tente vainement, à deux reprises, de s'entendre.

Québec, 8 février — Après avoir délibéré pendant environ une heure hier après-midi, les jurés qui ont entendu le procès Goulet-Lévesque n'ont pu venir à un accord. Les deux poursuivis pour avoir violé les lois des douanes et de l'accise et d'avoir fraudé les deux gouvernements et le public sont maintenant en liberté sous caution après être restés incarcérés à la prison de Québec plus d'une semaine. C'est un véritable succès que viennent d'enregistrer M^{rs} Allyn Taschereau, Antoine Rivard et Pierre DeVarennes qui ont été les avocats de la défense dans cette cause retentissante.

Les plaidoiries se sont terminées hier midi et la Cour s'est ajournée à deux heures et demie de l'après-midi à la réouverture de la Cour, l'honorable juge Wilfrid Laliberté, qui a présidé le procès, a commencé son adresse aux jurés. Le président du tribunal, a exposé longuement les questions de droit terminées à 4 heures. Il y avait exactement quatorze jours que le procès était commencé.

L'honorable juge Laliberté a expliqué notamment que pour qu'il y ait conspiration, il n'est pas nécessaire que les deux accusés se soient entendus ensemble il suffit qu'ils aient conspiré chacun de leur côté dans un but commun. Par ailleurs, les jurés ne pouvaient réduire l'acquittement. Ils devaient condamner les deux accusés pour conspiration ou les acquitter.

Après avoir entendu la charge du jury, les jurés se sont retirés pour délibérer à quatre heures. Ils reviennent à vingt minutes après pour déclarer qu'ils ne s'accordaient pas pour rendre un verdict. Un délai d'une demi-heure leur fut donné par le président du tribunal et à ce moment ils n'avaient pas réussi à s'entendre. Nous avons appris par la suite que les jurés se sont divisés six contre six. Les cinq de langue anglaise et un Canadien français étaient pour un verdict de culpabilité, les autres pour un acquittement.

Quelle attitude prendra maintenant la Couronne devant cet échec? Il est question qu'elle changerait son acte d'accusation. Ce désaccord n'entraînera pas toutefois l'abandon de la cause. Peut-être qu'une demande de changement de plaideur sera faite de la part des deux accusés et qu'ils plaideront coupable à une accusation moindre.

Madawaska, Maine

Continue from page 2

of Edmundston. Tony Arsenault, Paul Archambault, Jack J. Barry, Romeo Gardner, Gilbert Dalgé, Lionel Dalgé, John Lapointe, Jean Albert, Alphonse Albert, Clifford Coranier, James Price, Gérard Dionne, Lionel Albert, Patrick Martin, Lucien Rioux, Ernest Dubé, Armand Martin, Onell Cyr, Jacques Albert, Edmond Clavette, Elmer Bouchard, Silvio Dionne, Joseph Deschêtaîne, Norman St-Onge and Alberic Collins. Music was furnished by Miss Janet Soucy, Onell Cyr and George Guerrette of Edmundston. The girls tending the "Sweet's Counter" were Gertrude Pelletier and Germaine Collin.

Those who organized this party were: Misses Catherine Albert, principal, Corinne Thibodeau, Alice Cyr, Florina Dufour, Laura Beaulieu, Cécile Dalgé, Janet Soucy, Murielle Albert, and Emelia Cyr.

Pour la moralisation des costumes de bain

Pour appuyer une demande de la Ligue Catholique Féminine, l'Association des Voyageurs de Commerce des Trois-Rivières, section locale, a poursuivi une volumineuse correspondance avec les marchands de la ville et les manufacturiers dans le but de moraliser et rendre plus hygiénique le costume de bain. Une belle campagne doit être menée durant l'hiver alors que se font les achats en prévision de la belle saison.

Plusieurs manufacturiers ont répondu qu'ils sont en faveur de ce mouvement contre les modes extrêmes qui prévalent sur nos plages du

POUR VOS PLACEMENTS

A celui qui veut avoir un bon taux d'intérêt et en même temps avoir une bonne chance de refaire les pertes subies au cours des derniers quatre ans, nous recommandons l'achat d'une ou plusieurs des Valeurs suivantes. Quelques-unes des compagnies ont eu de la difficulté à payer leurs intérêts, mais elles y réussissent tout en réduisant leurs Obligations pendantes. Maintenant que les affaires s'améliorent, le prix de leurs Stocks augmente presque chaque jour. Il importe d'acheter maintenant avant que les prix augmentent.

Voici une liste de quelques Valeurs dont les coupons d'intérêt ont été payés régulièrement et que nous considérons actuellement comme placements assurés. Comparez leurs prix actuels avec celui du 3 Janvier 1934.

Table with 6 columns: Valeurs, Taux, Maturité, 3 Jan. 1934, 13 Fév. 1934, Vance. Includes Canada Northern Power Company, Canada Cement Company, Dryden Paper Company, etc.

Les firmes suivantes, de Bois, de Pulpe et de Papier, n'ont pas payé leurs intérêts sur les obligations; elles ont été réorganisées depuis ou sont entre les mains d'un receveur, mais, grâce à l'amélioration générale dans leurs lignes d'industrie, il est pratiquement assuré que leurs obligations reviendront tout au moins bien près de leur ancien prix:

Table with 6 columns: Valeurs, Rate, Maturité, 3 Jan. 1934, 7 Fév. 1934, Vance. Includes Abitibi Power & Paper, Donnatona, Fraser Companies, etc.

Quoique dans toute la liste on remarque des gains substantiels, vous noterez que les avances sont particulièrement marquées dans les valeurs papetières. Les prix de vente ci-haut sont sans doute instables et sujets à des variations quotidiennes. Il nous fera plaisir de vous donner un prix stable par téléphone ou télégramme, si vous nous le demandez.

Nous sommes maintenant en mesure de vendre et d'acheter les stocks à la Bourse de Montréal, Toronto et New York, ainsi que sur le Curb et le Mining Exchange, pour argent comptant ou marge raisonnable. Les ordres d'achat ou de vente peuvent nous être envoyés par téléphone ou télégramme à nos frais.

Sollicitant vos affaires, nous nous soucrivons,

Vos tout dévoués,

WINSLOW & WINSLOW

BANQUIERS EN OBLIGATIONS WOODSTOCK, N.-B.

NOTICE OF SALE

To Thomas B. Martin, of the Parish of St. André in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, Emelie Martin, of the said Parish of St. André, Woodstock, and all others whom it may concern:

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that there will be sold at public auction, in front of the Law Offices of John M. Keeffe, at Grand Falls, N. B., on Friday, the 13th day of April, A.D., 1934, at two o'clock in the afternoon, all that certain lot of land situated in the Parish of St. André aforesaid, known and distinguished as Lot Number 162, below Powers Creek, in Block One, containing 72 acres more or less, which said lot of land is more particularly described in a certain Indenture of Mortgage from the said Thomas Martin and Emelie Martin, his mother, to me, the undersigned, Cyrille J. Bérubé, of Caswell, in the State of Maine, one of the United States of America, Farmer, which said Mortgage is dated the 22nd day of March, A. D., 1922, and is registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska aforesaid, under official number 22593, excepting and reserving therefrom all that part of said lot, which said part of said lot was conveyed by a certain Deed made by the said Thomas Martin and others to Pierre Martin, by deed dated May 3rd, A. D., 1930, and which said Deed is duly registered in the office of the above mentioned Registrar of Deeds TOGETHER WITH all the buildings, improvements and appurtenances to the same belonging or appertaining.

ATTENTION!

La chasse au Chevreuil est maintenant prohibée. La loi est sévère pour ceux qui ne se conforment pas à ses exigences. Soyez généreux. N'allez pas détruire le gibier inutilement.

Publié par le Club de Chasse et de pêche du comté de Madawaska dans l'intérêt du comté, pour la préservation de nos ressources naturelles.

A VOTRE SERVICE!

G. T. KENNEDY

Assurance Générale 89, rue de l'Eglise — Edmundston, N.-B.

Représentant les principales compagnies d'assurance: Vie, Feu et Accident-maladie.

JE NE M'OCCUPE OUE D'ASSURANCE — C'EST MA PROFESSION

RHUMES D'ESTOMAC



UN Cataplasme d'Onguet ET DE Moutarde MECCA. Décongestionne — Ne brûle pas. Aux premiers indices de rhumes d'estomac, appliquez un Cataplasme Mecca avec addition de moutarde. La chaleur avec les propriétés curatives merveilleuses de l'Onguent Mecca donnera un prompt soulagement. Direction complète dans chaque paquet. — 38.

UN MONUMENT A

Pau, France, 3 — Le premier monument élevé par la France à la mémoire du maréchal Ferdinand Foch, commandant-en-chef des armées alliées pendant la guerre, sera dévoilé demain au cours d'une impressionnante cérémonie. Le général May Weyand, que Foch considérait comme devant hériter de sa succession militaire, sera le principal orateur de la circonstance.

NOTICE OF SALE

TO Aurore Michaud Albert of the City of Montreal, Province of Quebec and Emile Albert, her husband, and all others whom it may concern: —

NOTICE IS HEREBY GIVEN that by virtue of a power of sale contained in an Indenture of Mortgage made by Aurore Michaud Albert and Emile Albert, her husband, to Richard Sullivan and Henry J. Sullivan, and assigned to Maxime Albert on the 25th day of February, A. D., 1926: —

THERE WILL BE SOLD for the purpose of satisfying the principal money and interest secured by the said Mortgage, default has been made in the payment of the same as therein provided, at public auction, in front of the Court House in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, and Province of New Brunswick, on Saturday the 31st day of March, A.D., 1934, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, all the lands and premises described in the said Indenture of Mortgage as follows: —

All that certain piece or parcel of land and premises situated, lying and being in the Parish of Saint Hilaire in the County of Madawaska and Province of New Brunswick being described and bounded as follows: — Beginning at a stake on the north side of the highway road between the division line of lands of Viktori Albert and Reverend Father Thomas Albert, thence running north to the Temiscouata Railway line a distance of about two hundred feet to a stake at the station road, thence south running along said station road sixty feet to said 'Vital Audibert' line running west one hundred feet to another stake; thence south along the division line between Viktori Albert and said Vital Audibert, running a distance of one hundred and fifty feet to the said highway road to a stake and thence running west along the said highway road a distance of about one hundred and thirty-five feet to the place of beginning; containing two acres more or less. Together with all the buildings, improvements and appurtenances to the said lands and premises belonging.

Dated the nineteenth day of January, A. D., 1934. Maxime Albert, per C. J. LEGER, Atty J. E. MICHAUD, Atty Assignee of Mortgage. Solicitor for Assignee. 4fs-25janv

Les Activites Sportives **Strike**

DANS LA REGION..... ET AILLEURS

"Il faut entretenir la vigueur de son corps pour entretenir celle de l'esprit" Vauvenargues

Le Campbellton High School ici demain soir "Chevaliers" champions de la ligue INTERESSANTE JOUTE ICI DEMAIN SOIR

En remportant deux victoires consécutives sur les "Marchands", ils gagnent la série finale des parties de détails — Excitante partie jouée hier soir. — Calille David score deux fois et enregistre le point décisif. — Wade compte deux points pour les Marchands. — Autres joueurs à l'honneur. — Présentation des coupes.

POINTAGE 5 A 4

La vaillante équipe des Chevaliers a gagné pour cette année le championnat de la ligue de hockey d'Edmundston en battant l'équipe des Marchands hier soir, au pointage de 5 à 4. C'était la troisième victoire consécutive des Chevaliers et il s'agissait hier soir de la deuxième partie d'une série finale de deux dans trois.

Les deux équipes ont donné tout le rendement possible et étaient en excellents forme, mais les Chevaliers ont bombardé les ennemis avec une tenacité qui a été plus que déconcertante.

Au cours de la première période de jeu en débouchant dans la défense des Marchands et en faisant un effort vraiment admirable Copie LeBlanc fit ensuite un autre point par une belle montée individuelle. Milo Gagné fit un score après avoir contourné les filets et puis Wade fit entrer le premier point des Marchands sur une belle passe de Eldon Clair.

Après quelques minutes de jeu dans la deuxième période Wade scora de nouveau sur un "face-off". Le point fut protesté longuement par les Chevaliers mais finalement alloué par les arbitres. Plus tard Calille David encaissa un autre point pour les Chevaliers sur une passe de Milo Gagné.

Dans la troisième période, Langlais augmenta le pointage des Marchands lorsqu'il tira adroitement profit d'un rebond. Après 5 minutes de jeu David scora de nouveau sur une montée soe et ce fut le point



G. David

décisif (winning goal) de la partie Vers le milieu de la période, McLaughlin compta le quatrième point des Marchands au cours d'une mêlée.

Les deux gardiens de buts ont fait un excellent travail surtout Doc Hébert qui a été constamment sur ses gardes.

Les punitions ne furent pas très nombreuses et la partie fut arbitrée par S. D. Watters et E. Rousseau.

Aussitôt après la partie la coupe offerte par Son Honneur le maire Emoil Michaud et qui est l'emblème du championnat de hockey de la ville, a été présentée à Doc Hébert capitaine de l'équipe victorieuse par M. Pius Michaud, et la coupe offerte par M. J. F. Lebel au nom de la Cie Tip Top Tailors a été remise à Eddie Macore géant des Chevaliers.

SOMMAIRE
Première période- 1 Chevalier, R. Martin 5 00 2. Chevalier, Copie LeBlanc, 12 00 3. Chevaliers, Gagné, 16 00 4. Marchands, Wade(Clair), 18 00. Punitions: Clair,Roy, Copie LeBlanc, Wade, 9 00 6. David (Gagné) 12 00. Punitions: R. Martin, Beaulieu, L. LeBlanc, Clair, Washbroad.

Troisième période- 7. Marchands Langlais, 2 00 8. David, 5 00 McLaughlin, 13 00 Punitions: Clair, Gagné

ALIGNEMENTS
Chevaliers — Doc Hébert, but; Copie LeBlanc, Calille David, défense; Emilie Gagné, Léonard LeBlanc, Louis Beaulieu, René Martin, René Ouellette, Roland Sarlabous, Yvon Hébert, Léo Martin et Gérard Cavette, joueurs d'avant.

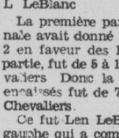
LES CHEVALIERS GAGNENT LA SERIE SEMI-FINALE

Len LeBlanc encaisse le point décisif de la série à la fin de la deuxième partie — Copie, Gagné, Beaulieu, Ouellette sont à l'honneur. — Gérald Fournier compte un autre point pour les Pulp.

DERNIER POINTAGE 5 à 1

Les Chevaliers qui étaient sur le point d'être déclassés par les Fraser Pulp ont gagné la deuxième partie de la série semi finale, vendredi soir

dernier par un score tellement élevé qu'ils se sont établis vainqueurs de la semi finale et ont ainsi acquis le droit de rencontrer les Marchands dans la série finale en vue de la coupe Michaud.



La première partie de la semi finale avait donné les résultats de 5 à 2 en faveur des Pulp. La deuxième partie, fut de 5 à 1 en faveur des chevaliers. Donc la totalité des points encaissés fut de 7 à 6 en faveur des Chevaliers.

Ce fut Len LeBlanc brillant aller gauche qui a compté le point décisif de la série juste au moment où la troisième période de la deuxième partie touchait à sa fin Copie LeBlanc, Milo Gagné, Kit Ouellette et Beaulieu sont les autres joueurs qui ont contribué au triomphe final des Chevaliers.

Au début de la partie de vendredi soir Gérald Fournier sur une passe de son frère Mac compta un point le sixième de la série pour les Pulp. Ces derniers luttèrent avec acharnement durant le reste de la partie afin de maintenir leur avance sur les adversaires, mais ils n'en purent rien contre le jeu circonspect et bien discipliné des Chevaliers.

La partie fut arbitrée par Noseworthy et Watters.

SOMMAIRE
Première période- 8. Pulp, Gérald Fournier (Mac Fournier) 8, Chevaliers, Copie LeBlanc 10, Chevaliers, Milo Gagné. Punitions: Gérald Hébert.

Deuxième période- 11. Chevaliers, Kit Ouellette, Punitions: C. David, F. Fournier.

Troisième période- 12. Chevaliers, Beaulieu 13, (point décisif de la série) Len LeBlanc. Punitions Gérald Fournier, R. Martin.

SPORTS D'HIVER A L'ARENA LE 24 FEVRIER

Des sports d'hiver auxquels prendront part des représentants de Madawaska, Me, et d'Edmundston auront lieu à l'arena Bachelor samedi après midi le 24 février à 2 heures. On nous assure que ce sera un événement sportif d'importance. Il y aura courses et sauts en patin, soule à la corde (tug of war), patinage de fantasia etc.

Ces sports d'hiver seront sous les auspices du Fraser Recreation Council Ltd, et il serait bon d'y penser et de s'y préparer d'avance.

MISE AU POINT

Nous regrettons qu'un oubli involontaire a été la cause que nous n'avons pas mentionné dans notre rapport la joute entre les "Louveaux" et les "Pygmées" que Franklin Cavette a compté deux points pour son club, et donné un assisté.

"MILO" GAGNE COMPTE LE POINT DECISIF

L'équipe de "Doc" Hébert sort victorieuse dans sa rencontre avec les "Marchands" dimanche dernier. — 1ère partie des finales.

POINTAGE 2 — 1

Au dire de la foule qui assistait à la première partie de détail de la ligue locale, pour la coupe Michaud, dimanche dernier, cette joute fut la plus belle de la saison.

Les deux équipes, "Chevaliers" et "Marchands" sont d'égale force et ce n'est que le hasard qui donna la victoire aux Bleu, Blanc, Rouge par un score de 2-1.

Il n'y eut aucun point d'enregistré dans les deux premières périodes quoique le jeu fut très rapide et les lancers nombreux.

C'est Edgar Aubé qui compta le premier point de la joute, treize minutes après le début de la troisième période. Il réussit à sortir de sa zone avec la rondelle et fit une belle montée individuelle, déjoua Copie qui trébucha et arriva devant les buts d'Hébert pour compter en lançant dans un coin du filet.

Quatre minutes plus tard, Beaulieu reçut une belle passe de David et logea la rondelle dans les buts de Proulx, égalisant ainsi les chances de la victoire.

Il ne restait plus que dix secondes de jeu lorsque "Milo" Gagné s'empara de la rondelle dans la zone adverse et scora le point qui donna la victoire à son club.

La partie fut exempte de rudesse; il n'y eut que quelques punitions. Cependant Eldon Clair et Deschamps, sur la défense, arrêtèrent 27 lances des "Chevaliers". Proulx fit 25 arrêts et Hébert, 34.

LA PARTIE DE DIMANCHE PROCHAIN

Les Champions de la Ligue rencontreront une équipe "Allstars".

Selon la coutume, dimanche prochain, les "Chevaliers" champions de la ligue locale, rencontreront une équipe composée principalement des joueurs des "Marchands" auxquels s'ajouteront des joueurs des équipes de "Pulp" et de "Pulp", comme Snap Dickie, Don Adams, Don. Pallerton, etc.

Cette partie suscitera beaucoup d'intérêt parmi le public qui s'intéresse tant au hockey dans notre ville. L'entrée sera le prix régulier de 25c.

Le High School de Campbellton et le High School d'Edmundston jouent une "sudden death game" pour le championnat interscolaire de hockey du nord de la province.

Le Campbellton High School sera ici demain soir à l'arena pour livrer bataille au High School d'Edmundston dans le but de décider par une "sudden death game" du championnat interscolaire de hockey du nord de la province.

La lutte promet d'être excitante à tout point de vue. L'équipe du High School local s'est déjà distinguée en déclassant le High School de Grand Sault et, dans une partie d'exhibition, a infligé une défaite aux Edmundston Juniors qui avaient à leur tour battu la puissante équipe des Marchands de la ligue de la ville.

Il importe que tous les amateurs de hockey se rendent à la patinoire demain soir afin de voir nos jeunes à l'oeuvre et de leur donner de cette manière, leur entier appui. Wilfred McLean est très rapide et couvre bien ses hommes. Les frères Rossaire Fournier et Lucien Fournier se connaissent également en fait de hockey. Lemieux a un bon record comme gardien de but.

Les alignements pour demain soir seront les suivants :
Edmundston — Lemieux, but; Scott, McDonald, défense; R. Fournier, L. Fournier, W. McLean, McKinley, R. Albert, L. Albert, C. Bourgeois joueurs d'avant.

Campbellton — McEae, but; Irving, Scott, défense; Allanach, Tribes, McCallum, Woodsworth, Dion, Mundle, Patterson joueurs d'avant.

ECLATANTE VICTOIRE DU HIGH SCHOOL

Les joueurs du High School battent les Juniors au cours d'une partie excitante jouée samedi dernier.

PONTAGE 4 à 1

Sous l'habile direction de leur coach Henri Cavette, l'équipe du High School s'est distinguée de nouveau durant l'après-midi de samedi dernier en battant les Edmundston Juniors au pointage de 4 à 1. Le High School a joué avec grande circonspection et comme à l'ordinaire, a combiné de manière effective. Leur gardien de but, Ernest Lemieux a arrêté au moins trente lancers.

Pour le High School Wilfred McLean a scora deux fois à la suite de montées individuelles. L. McKinley a fait un point sur une passe de L. Fournier et R. Albert et Carl Bourgeois enregistra le quatrième point sur une passe de B. McDonald.

Kit Ouellette a compté l'unique point des Juniors au cours de la deuxième période.

La partie fut arbitrée par Fred Fournier.

ALIGNEMENTS

High School — E. Lemieux, but; D. Scott, B. McDonald, défense; C. Bourgeois, W. McLean, R. Fournier, L. Fournier, L. McKinley, R. Albert, joueurs d'avant.

Juniors — Bob Ritchie, but; E. Clair, L. Martin, L. Ferron, défense; R. Martin, J. Hébert, J. Gagnon, P. Rousseau, K. Ouellette, F. Lesvesque, G. Fournier, joueurs d'avant.

ARENA BACHELOR

HOCKEY

LUNDI 19 février à 8.30 P. M.

Ed'ton Allstars

vs

Camp'ton Tigers

partie de championnat de hockey intermédiaire

VENDREDI 23 février à 8h.30 P.M.

EDMUNDSTON JUNIORS

vs

NORTH SHORE CHAMPIONS

IL EST STRICTEMENT DEFENDU DE FUMER PENDANT LES JOUTES DE HOCKEY

Grève en France --- Révolte en Autriche

LA FRANCE EN PROIE A LA GREVE

Les communistes mettent le feu à deux églises — Agents de police blessés — Huit cents émeutiers arrêtés.

LE DRAPEAU ROUGE

Paris, 10 — Sous couleur d'antifascisme, les communistes, hier soir dans le nord-est de la capitale, ont...

10.000 MANIFESTANTS
Le nombre des manifestants a paru s'élever à une dizaine de milliers à Belleville et à Marolles.

Les émeutiers ont parcouru les boulevards Magenta, Rochechouart, Voltaire et Richard-Lenoir. Seize mille hommes de troupes...

LA GREVE

Paris, 12 — La France est aujourd'hui en proie à la grève générale la plus étendue depuis celle de 1919. On sait que cette grève est "antifasciste" et "antiréactionnaire".

ASSEZ D'EAU

Il y avait assez d'eau pour la consommation de la journée, à Paris. Les employés des hôpitaux parisiens...

MANIFESTATION A PARIS

Socialistes et communistes ont manifesté à Paris. Une cinquantaine de députés, parmi lesquels ont reconnu M. Léon Blum...

DRAPEAU ROUGE

Ces manifestants — au nombre de 50.000, croit-on — ont décoré d'un drapeau rouge la statue du triomphe de la République M Blum...

PARIS, 13 — Des coups de feu et des émeutes dans les provinces françaises ont marqué la grève générale de 24 heures organisée hier dans toute la France pour protester contre "une vague de fascisme".

Nommé C.-Censeur



M. J.-EDOUARD LABELLE, C.R., régisseur des Chemins de Fer Nationaux, nommé membre du Bureau des Commissaires-Censeurs de la Banque Provinciale du Canada lors de l'assemblée annuelle des actionnaires.

UN DECES A NOTRE-DAME DU LAC

Mme Emile Gagnon décédée à l'âge de 75 ans. Mère de M. Wilfrid Gagnon d'Edmundston.

Notre-Dame du Lac (D.N.C.R.) Lundi 29 janvier avait lieu les funérailles de Mme Emile Gagnon décédée au presbytère de Notre-Dame du Lac, à l'âge de 75 ans.

Pendant le service des messes furent dites aux autels latéraux par l'abbé Hector Lanouette curé de St-Justin et l'abbé Léo Bernier missionnaire colonisateur.

Le deuil était conduit par le fils de la défunte M Wilfrid Gagnon d'Edmundston, sa fille Mme Denis Morrison (Emelia) de Montréal et ses neveux Jean-Baptiste, Henri et Lucien Gagnon.

Le deuil était conduit par le fils de la défunte M Wilfrid Gagnon d'Edmundston, sa fille Mme Denis Morrison (Emelia) de Montréal et ses neveux Jean-Baptiste, Henri et Lucien Gagnon.

L'inhumation se fit à Notre-Dame du Lac.

Nos sympathies à la famille en deuil.

bataillant avec la police à coups de revolver.

Des communistes tentèrent de prendre le contrôle de la prison à Mulhouse et mirent le feu à une filature de laine à Roubaix. Des gardes de la prison, le revolver au poing réussirent à chasser les émeutiers des abords de la prison à Mulhouse.

Armés de grosses poutres, les communistes tentèrent d'enfoncer les portes de l'établissement dans l'intention de libérer trois prisonniers. A Marseille, six émeutiers furent blessés par des coups de feu. Quatorze policiers ont aussi été blessés.

LEVESQUE ET GRAVELINE RECEVRONT LEURS SENTENCES AUJOURD'HUI A QUEBEC

Quinze sentences ont été rendues au cours de la séance de mardi dernier. Ces sentences varient de deux mois à dix mois.

Québec, 13 fév. — Quinze sentences ont été rendues cet avant-midi, en rapport avec les prévenus qui ont plaidé coupable à l'accusation de conspiration de contrebande de liqueurs alcooliques.

Le tribunal a tenu compte de la part plus ou moins grande prise par chacun des accusés dans la conspiration. Philippe Fréte, Virgile Ouellet, Paul Chenard, Léo Grandmatson, Bert Sirols et Louis Laplante ont été condamnés à trois mois d'emprisonnement sur les trois chefs d'accusation.

Michel (Ted) Rossignol et le capitaine Charles Dionne ont été condamnés à six mois d'emprisonnement. M. St-Amand devra faire 4 mois de prison.

Ceux qui assistent à cet avant-midi, à cette séance de la Cour ont été surpris de ne pas connaître la sentence d'Antonio Graveline et d'Alfred Lévesque.

Le juge-secrétaire de la Cour s'est adressé aux jurés à l'issue d'un procès qui dura une longue semaine.

Les sentences ont varié entre deux mois et 10 mois. Le président du tribunal a tenu compte de la part plus ou moins grande prise par chacun des accusés dans la conspiration.

Le juge-secrétaire de la Cour s'est adressé aux jurés à l'issue d'un procès qui dura une longue semaine.

Le juge-secrétaire de la Cour s'est adressé aux jurés à l'issue d'un procès qui dura une longue semaine.

Le juge-secrétaire de la Cour s'est adressé aux jurés à l'issue d'un procès qui dura une longue semaine.

Le juge-secrétaire de la Cour s'est adressé aux jurés à l'issue d'un procès qui dura une longue semaine.

Le juge-secrétaire de la Cour s'est adressé aux jurés à l'issue d'un procès qui dura une longue semaine.

Le juge-secrétaire de la Cour s'est adressé aux jurés à l'issue d'un procès qui dura une longue semaine.

Le juge-secrétaire de la Cour s'est adressé aux jurés à l'issue d'un procès qui dura une longue semaine.

A FREDERICTON



Le Major Général H.H. MacLean, lieutenant-gouverneur de la province, qui préside cette après-midi à l'ouverture de la session provinciale.

DECES A STE-ANNE DE MAD.

St-Anne de Mad. (D.N.C.R.) Est décédé à St-Anne de Madawaska, mercredi le 7 février, M Eloi Cyr, âgé de 56 ans, 10 mois et 27 jours. Le défunt était malade depuis quatre ans.

Les funérailles eurent lieu vendredi dernier à St-Anne au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service funèbre fut chanté par l'abbé C.P. Cyr.

Le regrette Eloi Cyr laisse pour le pleurer, en outre de son épouse, six fils: Donat, Octave, Damase, André, Armand et Honoré, quatre filles: Mme Alcide Albert (Amanda), Mme René Pelletier (Mabel), Laura et Flavie, deux frères Joseph et Stephen Cyr, deux sœurs Latèque et Modeste.

L'inhumation eut lieu à Ste-Anne. Nos sympathies à la famille en deuil.

Sur 1.000 habitants du globe, 346 sont chrétiens, 7 hébreux, 114 mahométans et 533 païens.

A OTTAWA

Suite de la 1ère page

un écheolement en règle de la version française du dernier discours du Trône. Il prétend que le texte français du discours fourmilte de fautes contre la grammaire.

M. GEO. BOUCHARD M Georges Bouchard, député libéral de Kamouraska, dit que le gouvernement ne doit pas être surpris du peu de confiance qu'il inspire.

PROTECTION POUR L'HABITANT L'habitants demandent à être protégés. Jusqu'à présent il n'y a que le manufacturier qui l'ait été.

LOI MARTIALE EN VIGUEUR A VIENNE

Le gouvernement Dollfuss mobilise toutes ses forces armées. — Emeutes dans plusieurs villes.

400 A 500 MORTS

VIENNE, 12 — Une révolte socialiste a éclaté un peu partout en Autriche ce matin. Pour la réprimer, le gouvernement Dollfuss a mobilisé toutes ses forces armées.

La loi martiale est en vigueur à Vienne et à Linz. A Vienne, un inspecteur de police a été tué.

Le sanglant combat du quartier général des socialistes à Linz a été le résultat d'une résistance à une perquisition. Les socialistes ont lancé des grenades à la police.

Les chefs socialistes ont réussi à susciter une grève générale à Vienne. Les employés des usines de gaz et d'électricité et les employés du tramway y participent.

LES VICTIMES

VIENNE, 13 — L'artillerie est entrée en opération à Vienne et dans une douzaine d'autres points, autour de la capitale.

Les morts sont actuellement au nombre de 400 à 500, dont environ 200 dans la capitale, 100 à Linz et à Steyr et de 25 à 50 à Bruck et à Kapfenberg.

Les forces du gouvernement ont bombardé, avec l'artillerie légère, une demi douzaine de forteresses socialistes dans la banlieue de Vienne.

Dix socialistes ont été tués à Floridsdorf où le combat commença à 9 heures du matin. Les militaires ont utilisé des chars d'assaut.

M. Bouchard ne comprend pas que le gouvernement dépense tant d'argent pour secourir les chômeurs, quand il n'a pas de quoi payer les employés de la terre.

COMITE DES BANQUES Des quatorze comités permanents que le gouvernement a nommé, celui des banques et du commerce est le plus important.

M J E Michaud député de Restigouche Madawaska accepte l'honneur d'avoir été choisi pour siéger sur ce comité.

Les députés ministériels non plus que parmi les membres du cabinet.

Le gouvernement provincial de Québec a...

PROCES D'A. LEVESQUE A RIV.-DU-LOUP

Le jury rend un verdict de non jurisdiction — Un incident lors des premières séances de la cour.

Rivière-du-Loup, 12 — Les plaidoyers dans le procès de Alfred Lévesque ont occupé la Cour tout l'après-midi de samedi et ce n'est qu'à une heure et quarante-cinq minutes que les jurés ont été appelés à délibérer.

L'avocat de la défense, Me Alexandre Michaud, R. R., a gagné son point, et les raisons alléguées pour casser l'acte d'accusation présenté dès le début du procès ont été reconnues par les jurés, puisqu'ils ont rendu un verdict de non jurisdiction. La Cour Criminelle n'avait pas jurisdiction dans cette cause, puisque la valeur des objets saisis était d'une valeur moindre de \$200.

Rivière-du-Loup — A la dernière heure on a appelé la cause du Roi Alfred Lévesque, ce dernier un des chefs contrebandiers dont le procès s'est déroulé à Québec dernièrement. Le procureur de Lévesque, Me Alexandre Michaud, C. R., a immédiatement présenté une motion pour faire casser l'acte d'accusation. Lévesque est accusé d'avoir été trouvé en possession, à Notre-Dame du Lac, de 101 gallons d'alcool, de deux slot machine et de 13

bouteilles de champagne, en contravention à la loi des douanes, Me Michaud a argumenté sur la légalité de l'évaluation des marchandises telle qu'elle apparaît à l'acte d'accusation.

Me Perreault Casgrain qui occupe pour la couronne dans cette cause, conjointement avec Me L. P. Lizotte, a donné à la cour les explications tendant à prouver la légalité de la procédure suivie et l'honorable juge Gibsons a remis sa décision à jeudi, à l'ouverture de la cour.

Après la cause de Lévesque on appellera celle de Azarie Puize, accusé de manslaughter, en rapport avec la mort du jeune Béanger, qui fut tué par une automobile, à l'Éclair, au cours de l'été de 1933.

Pendant que la Cour étudiait hier la cause d'Alfred Lévesque à la Rivière-du-Loup, une affaire de contrebande, le bouchon d'une bouteille de champagne produite comme exhibit devant le tribunal a cédé sous la pression et cause un incident qui a déridé toute la cour.

La bouteille de champagne avait été touchée et retouchée par les officiers du procès qui transportaient les exhibits ici et là, avec ce résultat que le bouchon s'est détaché seul du goulot de la bouteille en faisant entendre le "floc" habituel.

La récolte de pommes de terre en 1933, qui se chiffre par 41,542,000 quintaux, accuse une augmentation de 2,126,000 quintaux, soit 5 pour cent sur celle de 1932 qui était de 39,416,000 quintaux.

Les femmes..

Suite de la page 1

bièrent graduellement, ce qui témoigne d'institutions importantes, comme les banques et les Chambres de Commerce.

En secondant l'adresse le député de Queens, M. W. B. Evans, parle dans le même sens, et souligne les activités de l'industrie forestière et minière.

Vendredi au cours d'une courte séance, le gouvernement a introduit deux bills, l'un pour le rachat de débetures provinciales au montant de \$1,161,000, l'autre pour amender l'Acte des élections, d'après quoi les femmes pourront se faire élire et siéger au parlement de Fredericton.

Trois bills privés ont été présentés par des députés. D'autres ont donné avis d'enquête sur différents sujets.

EN FIN DE SEMAINE
La plupart des députés sont retournés chez eux en fin de semaine. L'hon. M. Dysart est demeuré à Fredericton; il souffre d'une mauvaise grippe.

L'opposition a tenu son premier caucus. M. A. J. Bordage, député de Kent, a été réélu whip du parti libéral. M. W. S. Anderson, député de Northumberland a pris place sur la première rangée des banquettes de l'opposition. Le siège de M. J. E. Michaud est resté vacant. C'est M. Clowis Richard, député de Gloucester qui remplace M. Michaud comme critique financier de l'opposition. Il occupe un siège à la droite

SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND



UN sirop de table pur,
nutritif et bon marché.
Les enfants en adorent
le goût.

THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL.

de l'hon. M. Dysart.

Sur la première rangée des ministériels on remarque l'hon. G. H. I. Cockburn, président du Conseil Exécutif, un nouveau venu dans le cabinet.

REPRISE DU DEBAT

Le débat a repris mardi matin. Le premier ministre Tilley et l'hon. M. Dysart ont prononcé des discours. Les autres députés qui prendront part au débat sont, annoncés: M. R. J. Gill, libéral, Northumberland; Miles E. Agar, cons. St-Jean; M. J. A. Doucet, libéral, Gloucester; Dr M. L. Dewitt, cons. York; W. S. Anderson, libéral, Northumberland; et G. W. Perry, cons., Carleton.

NOTICE OF SALE

To Fred Durpeau, of the Parish of Saint Andre in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, the heirs, executors and administrators of Aggie Durpeau, his wife, deceased, and to all others whom it doth or may in any wise concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that there will be sold at public auction, in front of the Law Offices of John M. Keefe, at Grand Falls, N. B., on Friday, the sixth day of April, A.D. 1934, at the hour of two o'clock in the afternoon, all that certain parcel of land known and distinguished as the north eastern half of Lot Number Six, in Tier One, Cyr Settlement, in the said Parish of Saint Andre, in the County of Madawaska aforesaid, containing fifty acres more or less, more particularly described in a Mortgage given by the said Fred Durpeau, and Aggie Durpeau, his wife, (since deceased), to me, the undersigned, Thomas Godreau, of the Parish of Saint Andre aforesaid, Farmer, which said Mortgage is duly registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska aforesaid, in Book "R.2" of records, on pages 54, 55, 56 and 57, in Volume 23, Number 1849. TOGETHER WITH all the buildings improvements and appurtenances thereto belonging or appertaining.

The above sale will be made pursuant to a power of sale contained in the said mortgage, default having been made in the payment of the principal money and interest thereby secured.

Dated this first day of February, A. D. 1934.

Thomas GODREAU,
Mortgagee.

John M. KEEFE,
Solicitor for Mortgagee
9fs-8fév.

NOTICE OF SALE

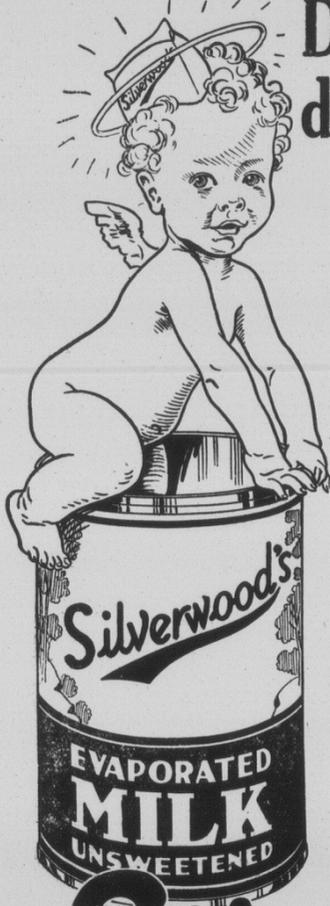
IN THE SUPREME COURT,
KING'S BENCH DIVISION.

BETWEEN:
Thaddee Couturier, Plaintiff,
and
Delina Ouellet and
Gillon Dufour, Defendants.
NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of the Writs of Fieri Facias to me directed and issued in the above suit and dated the First day of June, A. D. 1933, I have for want of goods and chattels, seized the lands hereinafter described as follows:—

"All that certain piece of land situated in the Town of Edmundston, bounded on the front by northern side of Canada Road so called, and measuring in width fifty five feet; on the upper side by land owned and occupied by Thaddee Couturier, on the lower side by land owned and occupied by Mack Dumont and Eddie Ouellet, and at the rear by a line parallel with said Canada Road or by land owned by Fraser Companies Limited".

Together with all buildings and appurtenances, belonging or in any manner appertaining thereto, and shall sell the same to satisfy the said Writs of Fieri Facias at public Auction in front of the Court House at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, at 1.30 o'clock in the afternoon, on Monday the Twenty-sixth day of February A. D. 1934.

Dated this Nineteenth day of January, A. D. 1934.
John B. BELLEFLORE,
High Sheriff, Madawaska County
8fois-25janv.



DE LA QUALITE dans chaque boîte...

PRENEZ le meilleur lait des meilleurs
troupeaux laitiers du Canada.

Soumettez-le aux procédés scientifiques
les plus modernes.

Placez-le avec soin dans des boîtes scellées.
Et vous avez un produit parfait — Le Lait Evaporé Silverwood.

En richesse il dépasse toujours les exigences
du gouvernement. Sa pureté, son goût,
sa fraîcheur, et sa couleur naturelle vous
frapperont dès que vous ouvrirez la première
boîte.

Essayez-le et apprenez comment bon un
lait évaporé peut être.

Deux grandeurs :

6 Onces (Bébé) 16 Onces (Grosse)
Ches tous les principaux Epiciers

SILVERWOOD'S MILK PRODUCTS LTD
2 South Market Warf, Saint John, N. B.

Une organisation de produits laitiers entièrement canadienne,
propriété de plus de Cinq Mille personnes comprenant les Employés,
les Producteurs et les Clients.

Silverwood's LAIT EVAPORE

LA PAGE DE LA JEUNESSE

MAGASIN
BLACK & WHITE
Prix Speciaux Semaine du 16 au 22 Février

Café - Maxwell House - Coffee	45¢
boîte de 1 lb - tin	
Saindoux - Shortening	12¢
pkg 1 lb - pkge 1 lb	
Spaghetti "Charbonneau"	25¢
3 pqts pour	
"Kellogg's" Corn Flakes	25¢
3 pqts pour	
Sardines "Brunswick"	9¢
2 boîtes - 2 tins	
Corned Beef "Bovril"	15¢
bte 12 onces - 12 oz tin	
Poudre à Pâte "Acadia"	25¢
Baking Powder - bte 1 lb	
Raisins sans noyaux	25¢
(seedless) 2 pqts	
Cacao à la pesée	25¢
(loose Cocoa) 2 lbs	
"Kellogg's" All Bran	19¢
gros paquet - large pkg	

LIVRAISON A DOMICILE
Tel. 144-2 - Rue Canada
AU COMPTANT SEULEMENT

LA PARTIE DE CARTES AU PROFIT DES ECLAIREURS EST UN BEAU SUCCES

Une horloge électrique vendue à l'encan chinois rapporte la somme de \$27.15

La partie de cartes qui eut lieu dans la salle de l'Académie lundi soir dernier au profit des Eclaireurs et Louveteaux a été un beau succès. Une grande foule de paroissiens étaient présents et de nombreux et jolis cadeaux furent offerts aux heureux gagnants.

Le prix d'assistance qui était de deux dollars a été gagné par Mme Pyne de cette ville. Une magnifique horloge électrique donnée par Mme Denis Bourgois fut vendue à l'encan chinois et a rapporté la jolie somme de \$27.15.

Pendant la soirée un délicieux goûter fut servi par un groupe de demoiselles aidées par les Eclaireurs. Ces derniers au commencement de la soirée ont chanté en chœur "O Canada" et l'échant des Eclaireurs sous la direction du gout maître Frederic Fournier.

La partie de cartes était sous la direction de Mlle Lillie Long. Les Eclaireurs et Louveteaux désirent remercier bien cordialement tous ceux qui ont contribué au succès de la soirée surtout les jeunes demoiselles qui comme toujours, se dévouent sans compter.

être fort bien déjà cette besogne si nécessaire ?

Nous avons sûrement chez nous d'admirables foyers d'éducation religieuse, des congrégations de toutes sortes où le garçon est digne, catholique et encouragé vers un saint idéal. Nous avons d'admirables foyers d'éducation intellectuelle, des cercles d'étude, des avant-gardes, d'A.C.J.C., quelques patronages. Nous avons enfin des centres bien sains de culture physique: des gymnases, des corps de cadets, des colonies de vacances, des joutes sportives.

En bien au-delà de toutes ces bonnes œuvres, le scoutisme réclame sa petite place et se permet d'exiger doucement qu'on ne le trouve pas encombrant ou superflu ! Voici pourquoi.

Telle œuvre active la vie religieuse, telle autre la vie intellectuelle, telle autre la vie physique. Le scoutisme, lui, les développe toutes les trois d'un seul mouvement. A la troupe d'Eclaireurs, un seul et même coup de sifflet peut être en même temps un appel à la vertu, un appel au travail, un appel à la récréation ! Venez, et vous verrez.

Mais comment le scoutisme seconde-t-il la vie religieuse, encourage-t-il les œuvres de jeunesse en marche, ou autrement ?

Un missionnaire très expérimenté disait: "C'est effrayant le gaspillage de dévotion qui se fait dans la province de Québec !" Que prétendait-il donc? Que, chez nous, les vertus surnaturelles, pratiquées pour des motifs surnaturels, manquent d'un soutien naturel dans l'âme de nos petits. Le surnaturel, en effet, se greffe sur le naturel, ne l'oublions pas. Ainsi, comment donc un appel au dévouement pour des motifs surnaturels, pour Dieu, l'Eglise, le prochain sera-t-il efficacement entendu d'un enfant que le dévouement sous quelque forme que ce soit, pour quelque motif que ce soit, n'a jamais fait vibrer, d'un enfant qui ne sait rien faire et rien voir? Comment encore conserver pur le garçon vulgare, rêveur, renfrogné ou fainéant? Comment obtenir l'obéissance d'un petit capricieux. Et la franchise d'un petit lâche? Et l'humilité d'un petit parfumé? Et l'énergie d'un petit pleurnichard? Que de commotions gâchées enfin, si au sortir de l'église rien ne protège naturellement notre garçon contre les occasions de fautes qui foisonnent !

LE SCOUTISME

Par Paul Bélanger, S.J.



III. — LE SCOUTISME ET LES CANADIENS-FRANCAIS

D'abord, doit-il y prospérer ? Le bien qu'il fit ailleurs, il aurait sûrement l'occasion de le faire chez nous si nos enfants ont, eux aussi, à traîner la pauvre nature humaine.

De plus si grâce à Dieu, nos garçons sont souvent de bons enfants, il n'est pas besoin, je crois, de longs propos pour démontrer que, chez nous aussi, les petits chevaliers débouillent qui veulent servir le prochain et qui peuvent servir le prochain n'encombrent pas précisément nos voies publiques, nos écoles, nos collèges et nos foyers, et ne se multiplieront pas davantage à l'avenir, si rien ne change. Car s'il est riche, notre garçon moderne sera de plus en plus élevé dans la suite, et s'il est pauvre, il le sera de plus en plus dans la rue.

Enfin, ce n'est pas être traitre à la patrie, d'avouer que le petit Canadien-français a quelques défauts de sa race à maîtriser: paresse intellectuelle, esprit de rivalité, de clocher, de parti, estime exagérée des discours vains, bien d'autres choses encore dont nous n'avons pas à faire ici le bilan complet. Or, il est étonnant comme, à la lecture d'un Manuel d'Eclaireurs, même d'un Manuel non adapté au Canada, on se prend souvent à dire: "Comme nos petits Canadiens auraient besoin de ça!" Un petit exemple: Chez nous, les naturalistes passent pour des maniaques ou des fainéants. Chez les Eclaireurs, ce sont de bons enfants qui cherchent Dieu partout dans la nature, qui croient qu'il est plus prudent pour l'intelligence et le cœur de considérer les oiseaux, les plantes et les insectes que les objets diaboliques présentés par l'ennemi aux sens et aux facultés inoccupées des enfants, qui du même coup apprennent à voir, à remarquer tout ce qui doit l'être par un esprit éveillé et sage. N'est-ce pas que nos petits Canadiens français devraient se convaincre de cela? eux qui voient si peu et qui filent si souvent !

Mais le scoutisme est peut-être en retard; d'autres organisations vigantes la protection directe ou indirecte de la jeunesse existent peut-

"METS-TOI A GENOUX"

Ce soir-là, l'aîné des fils ne voulait pas se mettre à genoux à côté de sa mère, pour la prière en famille, comme il en avait la louable habitude depuis son enfance.

A l'école, sur la rue, dans les rencontres d'amis, on lui avait dit tant de choses! Et d'abord ceci: Qu'est-ce que tu fais pour gagner en demeurant le soir, à la maison? Les amis de collège eux se réunissent aux salles d'amusements et de lectures... C'est là que tu apprendras le sens de la vie et ce qu'il faudra penser de ces habitudes pieuses de première, communiante.

On lui avait dit encore: "Un jeune homme doit faire son chemin sans s'occuper de morale; la piété c'est de l'extraordinaire."

Ignorant, peu adonné à la réflexion et timide en face des autres notre écolier d'hier était une proie facile. De fait, il fut promptement gagné aux mauvaises causes.

Ne plus prier, manquer la messe le dimanche, blasphémer le saint Nom de Dieu, étaient pour lui des jeux d'enfant. Quand la mère intervenait il était trop tard; son fils était perdu. Dans l'âme de cette mère se livra alors le plus terrible combat. L'ennui fit place à la désespérance. Jusque-là elle avait souffert en silence. Mais dans son cœur à présent où régnait un vide affreux l'inquiétude grandissait sans cesse.

Petite Direction

POUR FEVRIER

A la fin de ce mois va commencer le saint temps du carême. Un fidèle enfant de l'Eglise se fait un devoir de s'y préparer par le recueillement, de le sanctifier par la pénitence et la prière.

D'abord, vous ne prendrez point part aux folies du carnaval. Si vous vous accordez chez vous quelque réjouissance, que ce soit honnêtement et dans le Seigneur.

L'Eglise vous convie aux prières des Quarante-Heures. Venez rendre vos hommages à Jésus-Christ, indignement outragé par les hommes.

Oh! oui, profitez de ces précieuses journées pour ADORER, REMERCIER notre divin Sauveur, pour REPARER votre passé et SOLLICITER DES GRACES pour l'avenir.

Humilitez-vous en assistant à la cérémonie du mercredi des Cendres.

elle était folle de douleur. Si au moins ce soir, se disait-elle chaque jour, il se joignait à la famille pour prier Dieu.

"Le repas terminé, dit doucement la mère à son fils, nous prions ensemble, veux-tu? pour celui qui n'est plus."

Aucune réponse de la part du fils. On sent déjà que l'invitation sera de nul effet. L'infortunée mère est de plus en plus inquiète.

Ses craintes étaient malheureusement trop fondées! Le fils rebelle quitta précipitamment la maison, en prononçant une parole sévère à l'adresse de la petite communauté déjà en prière.

Voyez-le! Sur la rue, notre habitué des théâtres, des clubs, des rendez-vous mondains, marche hâtivement. Tout à l'heure ne faut-il pas qu'il soit au milieu des siens?

Elle, des yeux du cœur, suit celui qui s'enfoncé ainsi dans le noir, en songeant à ces paroles lugues que par: "Celui qui ne croit pas sur lui descend la nuit."

Son devoir était de prier. Tandis que le fils dévoyé se divertira au milieu des compagnons, de son impiété, elle, la vivante image de Dieu, au sein de la famille, saura sauvegarder ses droits. Les petits, depuis longtemps reposés dans leurs petites lits blancs. Tout est silencieux dans la maison endormie.

A la porte, quelqu'un frappe enfin. C'est lui qui revient, c'est le rénégat qui mendie une place, à ce foyer qu'il n'aime plus.

Pour atteindre sa chambre, il doit passer à l'endroit où la famille était agenouillée à son départ. Sa mère, ô surprise est demeurée en prière. Mais que se passe-t-il donc? Elle ne prononce pas une parole.

Sa prière elle était allée la terminer aux Cieux. Cette mère brisée par le chagrin n'avait pu supporter le choc. Le fils avait vu celui qui lui avait donné la vie.

Ce mauvais fils ignorait qu'un cœur maternel est chose trop sensible pour être frappé à coups recoublés.

La mère était morte; mais le fils était sauvé!

Il reconnut sa faute en écoutant dans son âme la douce voix qui lui avait dit: "Mets-toi à genoux!"

"Jean des TOURELLES"

Contre ENTORSES

Appliquez le Minard en frictionnement doux. Il pénètre les ligaments endoloris, réduit l'inflammation, soulage, cicatrise.

17F

Vous remet sur pied!

LINIMENT MINARD

TRIOMPHE DE LA DOULEUR

Si vous désirez de l'Assurance adressez-vous toujours à:

E. J. HUBERT

représentant d'assurances de toutes sortes, ayant plusieurs années d'expérience dans cette ligne et vous offrant un service sans égal. — Autorisation spéciale pour émettre vos polices immédiatement sur demande.

Bureau: 31, rue Canada — Téléphone 250.

BUREAU DE PLACEMENT:

Désirez-vous un emploi comme servante dans un hôtel ou maison privée? Donnez-nous votre nom et vos références. Avez-vous besoin d'une bonne servante? Nous pouvons vous en trouver avec de bonnes qualifications.

ARTICLES D'ECOLE

Cahiers — Crayons — Sacs d'Ecole
Sets de Mathématiques — Livres d'histoire
PIPES — TABACS — CIGARETTES
Nous teignons les Chaussures et les Habits

PHILIPPE MONETTE,
Edmundston, N.-B.

Chronique de la Crèche

SAINT-VINCENT DE PAUL QUEBEC

Sous l'Egide de Saint Bernard

Deux religieuses enseignantes, qui ont lu les *Dialogues de la Crèche*, visitent et causent :

—A force de prétendre et de faire valoir que le sort de la fille réhabilitée par le Bon-Pasteur est si estimable et si beau, est-ce que vous n'en venez point, M. l'abbé, à sous-estimer la chasteté? Il y a, vous ne l'ignorez point, une déformation professionnelle qui menace tous les spécialistes.

—L'objection et l'avertissement partent d'un bon naturel, mais n'avez crainte, ma Soeur, on ne sous-estime point un trésor tant qu'on aide quelqu'un à le lui faire recouvrer.

—C'est que je voulais plutôt parler de la virginité.

—Souvenez-vous alors qu'il y en a deux, l'une du corps et l'autre de l'âme, et que la moins précieuse peut se perdre, l'autre restant intacte, comme l'expliqua sainte Lucie à son persécuteur, le préfet Pashasius: "Si vous ordonnez qu'on me fasse violence malgré moi, ma chasteté méritera double récompense".

Dans un pareil cas, quelle ne serait pas votre pitié pour la victime pure d'un si odieux traitement! De ces victimes, nous en avons sous notre toit; et nous les considérons comme vierges.

—A y bien réfléchir, vous avez parfaitement raison.

Bannissons-nous, maintenant, à tout jamais, du champ de notre estime et de notre bienveillance, toutes les personnes malheureuses qui, ôdant volontairement à des passions déréglées, leur sacrifieront, dans un moment de folie, l'irrecouvrable honneur de la virginité? La chasteté des converties serait-elle si méprisable? La pureté de l'âme se recouvre par la grâce; et la joie dans le ciel est indescriptible, causée par le retour de la brebis égarée ou de l'enfant prodigue.

Au Bon-Pasteur, on ne se fait point faute de suivre l'enseignement du Sauveur; et je constate même qu'on scandalise un peu en s'y félicitant plus de cette fille qui, en trois mois de séjour à la Crèche, a redressé ses erreurs, reconnu ses errements et entrepris la consolation du Sacré-Coeur, que de la persévérance, en tant de couvents, de quatre-vingt-dix-neuf vierges. Ne serait-ce pas vous, mes Soeurs, qui sous-estimeriez la chasteté de l'âme, refaite par Dieu à une fille, pour prix de son repentir?

—Mais enfin, la virginité est incomparable.

Oui, sans doute, comme la misericordie divine. La virginité du corps, et de l'âme n'a point de prix. Elle chame particulièrement le regard et le coeur de Jésus. Les vierges suivent l'agneau où qu'il aille, dans le ciel, et Jean reste le bien-aimé. Mais, dans un coeur aussi vaste que celui du Sauveur, du Rédempteur, nous savons qu'une place de choix attend ceux qui, n'étant

plus vierges, sont chastes de corps et gardent, avec un soin jaloux, dans leur âme, la pureté retrouvée.

—Si le bon Dieu fait une différence, n'avons-nous pas le droit, nous aussi, d'en faire une?

—Oui, à condition de la faire, comme lui, dans l'infinie charité; or, ou je me trompe fort, ou il se mêle un certain mépris, du moins une certaine répulsion, une sorte de dédain instinctif, à l'appréciation que vous faites de tant de Madeïnes, dont nous faisons l'éloge?

—Il faut avouer que ce sont bien là nos impressions; et qui saurait s'en défendre?

—La divine Pureté s'en défend bien, elle imitez-la. Autrement, j'ai peur que vous ne soyez devenus, par ce culte pharisaïque et exclusif d'une seule classe de pureté.

—Vous pensez?

—Pensez vous-mêmes! Ceux et celles que le Maître a pardonnés, qu'il a réintégrés dans son amour, les Maries-Madeïnes, les Maries d'Egypte, les Marguerites de Cortone et leurs Augustins, pourquels les exclure de vos sollicitudes et de votre affection?

Vous vous rappelez l'épisode de la femme adultère: Sous une apparence de zèle pour la foi, scribes et pharisiens demandent à Jésus la condamnation de la coupable: "Que celui d'entre vous qui est sans péché, prononce le Maître, lui jette le premier une pierre!" Ce faisceau de lumière projeté dans la conscience des pharisiens, les paralyse; personne ne veut plus condamner:

—"Personne ne vous a-t-il condamnée?" — Personne, Seigneur! — Moi non plus, je ne vous condamne pas".

Or, quand Notre-Seigneur lui-même a rendu son amitié, quelle inconvenance de refuser la n-tre! n'avons-nous des leçons à lui faire? n'avons-nous pas plutôt à recevoir les siennes?

Quand, sur tel point de la loi, nous n'aurions rien à nous reprocher sommes-nous réellement sans péché?

—Je crois comprendre maintenant qu'un péché honteux ou humiliant peut être moins grave qu'un autre, moins offensant pour le bon Dieu.

—A la bonne heure! Et maintenant pénétrons plus avant dans le problème.

Par quoi, pensez-vous, faudrait-il plutôt redouter de déplaire à Dieu, sinon par l'orgueil? Les anges étaient chastes, ils furent précipités en enfer; nos premiers parents étaient chastes, ils n'en commirent pas moins une faute grave qui nous vaut encore le péché originel; les pharisiens passaient pour chastes et mortifiés, leur orgueil n'en fut pas moins honni par Notre-Seigneur.

Je vous remercie, Seigneur, de ce que je ne suis pas comme cet indigne publicain qui, à-bas près de l'entrée, implore votre pitié.

—Acte d'humilité, alors! Mon Dieu je ne suis que cendre et poussière. Reprimez les mouvements d'orgueil qui s'élevaient dans mon âme. Apprenez-moi à me mépriser moi-même... vous qui résistez aux superbes... et qui donnez votre grâce aux humbles.

—La belle formule! la belle méditation à faire. Le bon préservatif de la virginité.

—De la virginité, dites-vous?

—Eh oui! l'humilité garde les vierges, et l'orgueil les perd. Personne ne le sait mieux que nous, à la Crèche. L'histoire de chaque fille dés-honorée est l'histoire d'une fille orgueilleuse, ou d'une famille orgueilleuse.

L'orgueil appelle l'humiliation, et celle du désionneur est la pire aux yeux du monde. L'apôtre saint Paul indiquait déjà l'impureté comme la conséquence et la punition de l'orgueil.

Débarrez-vous de la CONSTIPATION de l'INDIGESTION du RHUMATISME avec les Fruit-a-tives

AUX POSTES

On attend prochainement la nomination d'un nouveau sous-ministre des postes à la place de M. L. J. Gaboury, que le cabinet vient de mettre à la retraite. Il semble entendu que M. P. T. Coolican sera promu et prendra la succession de M. Gaboury, selon le *Citizen* d'Ottawa. Tout cela, note le *Droit*, se fait en l'absence de M. Sauvé, ministre des postes; tout comme ce fut sans lui qu'en septembre dernier M. Bennett suspendit deux fonctionnaires supérieurs de ce même ministère. "Il faudrait remonter assez loin dans l'histoire de la politique canadienne pour trouver un ministre trahit avec autant de désinvolture par ses collègues. M. Sauvé est à la tête de son ministère et rien ne doit se faire sans son avis. M. Sauvé est parti, laissant derrière lui l'orientation", continue le *Droit*, M. un sous-ministre de langue française. Il reviendra, pour trouver à côté de lui un sous-ministre de langue anglaise. Et il ne restera plus à Ottawa, dans l'administration fédérale, qu'un seul véritable sous-ministre de langue française en activité; celui de la Défense nationale. D'autres des nôtres, qui ont rang de sous-ministre, n'en exerçant pas les fonctions et n'en ont pas le titre. On parlera de promotion; on dira que M. Coolican étant sous-ministre-adjoint, le poste de sous-ministre lui revient. Cela serait fort bien, si l'on avait raisonné de même façon quand il s'est agi de remplacer à l'Agriculture un sous-ministre démissionnaire, dont l'adjoint était un Canadien français. Celui-ci n'a pas monté; et l'on a hissé au-dessus de lui quelqu'un qui n'avait jamais été dans le ministère, qui venait du dehors et que M. Bennett a désigné, sans plus, pour l'emploi.

"Si le gouvernement nomme, sans nous consulter de quelque façon, un sous-ministre des Postes de langue anglaise, nous aurons raison, une fois de plus, de redire avec M. Armand Lavergne que *jamais, sous aucun gouvernement, notre race n'a eu aussi peu d'influence*", conclut le *Droit*. Ce qui se prépare, quant à la succession de M. Gaboury, n'est pas pour donner le démenti à M. Lavergne.

G. P.

puileusement, persévérément humble.

—Si je comprends bien, tout de même, j'étais pharisaïque.

—Probablement. Mais j'ai cet imparfait qui révèle à la fois de la docilité et une conversion.

—C'est cela, M. l'abbé. Je deviens pour toujours, publicaine. Mais vous êtes bien sûr que vous ne nous, ne mégardez point?

—Vous égarer? Mais vous entrez précisément dans ce pas que saint Bernard appelle la voix très sûre de l'humilité. Tenez, voulez-vous que j'évoque le saint docteur? Ecoutez le lui-même vous fournir la plus satisfaisante des explications:

"Le pêcheur, en s'humiliant, a-t-il raison?"

—Alors, soyez soigneusement, scrupuleusement, scrupuleusement, scrupuleusement humble. Lequel de celui-ci souille sa pureté?"

—Je fais vœu, pour ma part, d'être et de rester désormais humble parmi les humbles et de ne mépriser plus que le péché.

—Ajoutez et d'aimer, comme non cher prochain, ma soeur en Jésus-Christ, la pecheresse repentante.

V. GERMAIN, prêtre
ADOPTIONS: Quinz en janvier
UMONES DES VISITEURS: \$5 75

La Vache Laitière
Suite de la page 4

FRACTURE DES CORNES

Dans ce cas il vaut mieux recourir à l'amputation, suivie d'un pansement à la glycérine et l'opium, deux onces de chaque dans une choi-ne d'eau à laquelle vous ajoutez 30 gouttes d'acide carbonique. Le pansement se renouvelera tous les jours jusqu'à guérison.

Cartes d'Affaires

Avocat
F. Dodd Tweedie
Edifice LONG,
rue Canada
Edmundston, N.-B.

Avocat
J.-E. MICHAUD
M. L. F.
Edifice LONG
Edmundston, N.-B.

LIVRES
Louez les meilleurs livres à la
Bibliothèque Paroissiale
5c pour 10 jours
Salon de l'Académie

Avocat
Albert J. DIONNE
B. A.
Notaire Public
Palais de Justice
Edmundston, N.-B.

Collecteurs
Credit Guarantee
Percepteurs de
Vos Crédits en souffrance
39, rue Canada
Edmundston, N.-B.
C. P. : 734 — TEL. : 333

Fleurs Naturelles
pour toutes occasions
CAMBER
THE FLORIST
Woodstock, N. B.
Telephone No. 17-31
Toutes commandes seront expédiées avec promptitude.

Avocat
A.M. Chamberland
B. A.
Bureau
d'Enregistrement
Rue du Pont
Edmundston, N.-B.

Médecin
Dr HONORE CYR
Médecin-Chirurgien
OULISTE
Spécialité : Examen de la vue et traitement de la gorge.
SAINT-BASILE, N.-B.

SPECIALISTE
Dr ALF. POWERS, L. M. C. C.
Hôpitaux de Paris et New York
SPECIALISTE
YEUX — GORGE — NEZ — OREILLES
Bureau au No. 33, rue Canada
au-dessus de la Pharmacie Stevens
ancien bureau de feu Max.-D. Cormier.

Dr A. M. SORMANY
RAYONS-X — TRAITEMENTS ELECTRIQUES
DE TOUTES SORTES
Heures de bureau:—
8 heures à midi — 1 hre à 4 hres de l'après-midi
— 7 à 9 heures du soir ou par rendez-vous.

Architectes
ARCHITECTES
BEAULE & MORISSETTE
SPECIALITES: Edifices publics et religieux,
constructions à l'épreuve du feu,
OSCAR BEAULE **ALBERT MORISSETTE**
A.A.F.G. & R.I.C.A. B.A.A.A.A.P. R.I.C.
21 Rue d'Aiguillon, QUEBEC

FOR ECONOMY AND LONG SERVICE USE ONLY GENUINE Coleman Generators

GOOD LIGHTING SERVICE can be guaranteed on Coleman Lamps and Lanterns only when Genuine Coleman Generators and Mantles are used.

They are made with great care, factory tested, perfect fitting, and insure good service. Always insist on the Genuine—look for the name "Coleman" on the box.

The following types fit Quick-Lite Lamps and Lanterns:

- No. 855 ROTARY with automatic cleaner, . . . Each 60¢
- No. Q99 standard for many years, Each 35¢
- No. Q77 STRAIGHT TYPE (like Q99) Each 30¢

THE COLEMAN LAMP & STOVE CO., LTD.
Toronto, Ontario

La Besace de Haine

par JEAN FERROU

Tous droits réservés, 1928, par Edouard Garand, 1423-27 rue Ste-Elizabeth, Montréal, où l'on peut se procurer ce volume à 25 sous. Par la Poste: 30 sous.

Feuilleton No. 5

L'instant d'après la porte grinçait et s'ouvrait pour encadrer une ombre humaine, tout à fait indéfinie dans l'obscurité, qui reçut l'enfant. Puis la porte de la mesure fut refermée et la berline, cette fois, regagna la haute-ville.

En quelle mains était tombé l'enfant de Jean Vaucourt et d'Hélène de Maubertin ? C'est ce que nous saurons exactement plus tard. Pour le moment, nous ne pouvons que reprendre la suite de notre récit, en revenant à ce soir d'octobre 1758 et en la taverne de la mère Rodolphe.

— IV —
L'EMBUSCADE

Deschenaux avait dit aux deux bravi :
— Dix heures... au bois de Sillery.

A neuf heures, Pertuluis commanda un dernier parafeu que lui et son écuyer Regaudin burent tranquillement, puis tous deux quittèrent la taverne pour aller accomplir leur nocurre et lugubre besogne.

Les deux compères titubèrent légèrement et leur langue avait l'air de s'empâter quelque peu.

— Pertuluis bredouilla Regaudin, avant de me rendre là-bas, je voudrais me confesser !
— Ventre-de-grenouille ! grogna le chevalier, veux-tu aller chez le diable que tu veuilles demander l'absolution de tes péchés ?
— Il est vrai que j'en ai peu sur la corde et qu'ils ne sont pas bien lourds, puisque la corde ne me paraît pas froisser encore; mais voilà, tuer comme ça un pauvre blesé.
— Ah bah! deviens-tu un peu bigot, pauvre Regaudin... un pauvre blesé qui, peut-être, ne demande qu'à mourir ! Cet aimable Deschenaux n'a-t-il pas dit que c'était un acte charitable de notre part ?
— Là-t'il dit? Je ne me rappelle plus. Tout de même je n'ai pas très confiance en ce monsieur Deschenaux. Il n'est pas le pape, j'imagine, et il ne peut avoir le pouvoir d'absoudre! Car je sens moi, tout charitable que peut être cet acte, qu'il n'en constitue pas moins un péché mortel !
— Es-tu fol ou saoul, pauvre Regaudin? répliqua Pertuluis. Ce péché, si péché il y a, ne peut-être que véniel, puisque l'homme est à demi mort.
— Tiens! tu as peut-être raison, je n'avais pas pensé à cela !
— C'est pourtant bien simple de raisonner. Je conçois qu'il y aurait péché mortel à lui enlever sa vie entière; mais vu qu'il n'en a plus que la moitié.
— Oui, oui, mon cher Pertuluis, tu parles comme un théologien, et j'ai mérité que ce ne sera qu'un péché véniel.
— Et, par le ventre de Bigot! Regaudin, si tu as un péché véniel qui t'embarrasse un tant soit peu, fêtole à moi, j'ai pouvoir d'absoudre ces petites bêtes-là !
— Merci, mon vieux, je me sens déjà soulagé. Tout de même, je crains bien qu'il n'y ait quelque chose de mortel dans cette affaire que nous avons entreprise, j'en ai comme le pressentiment !
— Et ce le peur que tu entends par pressentiment ?
— La pour si révéra Regaudin en saussant sa taille avec dignité. Regarde-moi en face, Pertuluis !
— Ou bien... l'eau-de-vie ?
— L'en ai peut-être un peu plus que la mesure de deux dés, confessa tambourinement Regaudin.
— Et moi donc, j'ai peut-être bien vidé la mesure de quatre ou cinq dés.

— Ah! ça, battez un peu le briquet dressez le luminaire et voyez! dit hautement Pertuluis. Nous étions les grenadiers !
Il fit un grand geste comme s'il eût voulu embrasser ciel et terre.
— Les deux gardes s'approchèrent.
— C'est vrai! murmura l'un d'eux à l'autre, j'ai vu ce museau là-bas. Il désignait Pertuluis.
— Et moi, je me rappelle cette mu sette...
L'autre garde indiquait Regaudin.
Or Pertuluis disait à Regaudin:
— S'ils balançaient un peu, Regaudin, enfourchons-les rapidement !
— Et extirpe... Regaudin.
Tous deux avaient à demi dégainé. Mais à cette seconde même les deux sentinelles s'éteffaient, disant:
— Vous avez bien le mot de passe... Carillon !
L'une d'elle cria aussitôt dans la direction de la porte sombre un peu plus loin :
— Forté !
Les deux bravi s'avancèrent vers la Porte qu'un portier ouvrait déjà.
— A la revoyure, les amis! cria Pertuluis. Un de ces soirs on s'infusera un carafon à la santé !
Au portier Regaudin jeta un œil.
— Tiens! mon brave, tu honoreras le chevalier de Pertuluis et son écuyer en te vidant un poullet dans le tonne !
Le portier s'inclina jusqu'à terre. Les deux amis dévalèrent sur la route qui descendait vers la campagne sombre et solitaire.

La lune venait de se hausser au-dessus des murs de la cité. Sa lueur blanche jeta un demi-jour sur la route, les talils et les bosquets dépouillés de leur feuillage.

— Allons! j'aime mieux ça, dit Pertuluis avec satisfaction, on y voit mieux à l'avance.
— Seulement, dit Regaudin à son tour, cela fait des coins sombres, ça et là et des pans d'obscurité dans lesquels pourraient bien se cacher les maraudeurs. avons de l'œil !
Au moment où ils pénétraient dans un bosquet qui de son ombre obscurcissait la route, un être humain surgit d'entre les arbres, et le chapeau à la main gauche, l'écucl le à la main droite, cet homme dit d'une voix tremblante et quelque peu nasillante :
— Mes gentilshommes, une obole pour l'amour du bon Dieu !
L'endroit était trop obscur pour distinguer nettement les physiognomies.
— Ah! ça maître quémandeur, gron da Pertuluis, que voulez-vous nous ficher! Tout à l'heure on voulait voir le fond de nos goussets pour l'amour de nos cent livres; et voilà qu'à présent pour l'amour du bon Dieu vous exigez l'obole !
— Mes bons seigneurs, larmoya le vieux mendiant, Dieu saura vous le rendre. Ma pauvre femme malade n'a plus même un once de pain...
— Oh! oh! se mit à rire Regaudin. Pourquoi alors ne demandes-tu pas, chevalier de l'écuclle pour l'amour de ta femme...
— Ce qui serait moins mentir, ajouta Pertuluis.
— Mes gentilshommes, légya et pleurnicha le vieux, plus courbé, plus tremblant et avançant encore l'écuclle de bois, pour l'amour de la femme malade une petite obole !

— Allons, Regaudin, dit rudement Pertuluis, ce vieux va me faire pleurer; verse-lui le contenu de ton gousset !
— Et à moi, Pertuluis, il va me faire pleurer; verse-lui le contenu de ton gousset !
— Et à moi, Pertuluis, il va me crever le cœur. Donne-lui la moitié des cent livres puisque sa femme nous les rendra !
Regaudin, bredouilla Pertuluis en essayant ses yeux secs de la manche de sa capote, donne-lui un bon sur la caisse de monsieur l'intendant pour les cent livres qui nous reviennent, attendu que sa femme nous les rendra !
— Mes braves chevaliers, sanglota le mendiant, cent livres seraient une trop forte somme, car alors les maraudeurs courraient sus à ma peau. Un denier, mes gentilshommes, un p'tit denier seulement !
— Pauvre vieux, soupira fortement Pertuluis en tirant une petite pièce de monnaie blanche, je ne possède plus qu'un denier, et cependant je te le donne de toute la largeur de mon vieux cœur charitable. Val que Dieu te protège contre les maraudeurs !
— Pauvre vieux mendiant, étouffa de sanglots atroces Regaudin, il ne me reste juste qu'une pauvre petite obole et je te la donne. Va! mon bon, et que Dieu protège ta femme contre la faim et la soif !
Dans cette ombre que la lune trouait peu à peu le mendiant esquissa un sourire ironique, salua d'un vieux feutre et disparut dans les buissons avoisinants.
— Ouf! souffla rudement Pertuluis, s'il avait continué à me crever l'âme, je lui aurais donné nos cent livres !
— Eau et sang! gémit Regaudin, s'il m'avait tiré un ou deux sanglots de plus, je lui aurais donné un bon de cent livres sur la caisse de M. Bigot !
Les deux grenadiers avaient depuis dix minutes continué leur chemin, lorsque Pertuluis arrêta son compagnon en disant :
— Écoute, Regaudin! Quelqu'endous nous de ce côté ?
— Du côté de Sillery? Eh bien ! nous devons entendre un roulement de charrette.
— Ventre-de-Loup! c'est bien ce que je me disais; et même que ce roulement me paraît quelque peu sortir du bois.
— Tout juste. Nous sommes de quelques toises en retard.
— Par les saints Clous! gronnait Pertuluis, qui ne se fit trouvé en retard avec tous ces maladrins, gardes, sentinelles, mendiants que nous avons trouvés sur notre route !
— Heureusement que nous n'alloas pas au ciel, soupira Regaudin, car nous ne saurions pas arrivés à temps !
— Halte ! souffla Pertuluis. Vois, Regaudin, au détour de ce bosquet...
— Eh bien! n'est-ce pas une charrette et une escorte quelconque ?
— Pardieu! j'entends bien la charrette grinçer et les sabots des chevaux battre la route.
— Et moi, je vois des ombres humaines qui m'ont tout l'air de garder.

— Ah! ça, battez un peu le briquet dressez le luminaire et voyez! dit hautement Pertuluis. Nous étions les grenadiers !
Il fit un grand geste comme s'il eût voulu embrasser ciel et terre.
— Les deux gardes s'approchèrent.
— C'est vrai! murmura l'un d'eux à l'autre, j'ai vu ce museau là-bas. Il désignait Pertuluis.
— Et moi, je me rappelle cette mu sette...
L'autre garde indiquait Regaudin.
Or Pertuluis disait à Regaudin:
— S'ils balançaient un peu, Regaudin, enfourchons-les rapidement !
— Et extirpe... Regaudin.
Tous deux avaient à demi dégainé. Mais à cette seconde même les deux sentinelles s'éteffaient, disant:
— Vous avez bien le mot de passe... Carillon !
L'une d'elle cria aussitôt dans la direction de la porte sombre un peu plus loin :
— Forté !
Les deux bravi s'avancèrent vers la Porte qu'un portier ouvrait déjà.
— A la revoyure, les amis! cria Pertuluis. Un de ces soirs on s'infusera un carafon à la santé !
Au portier Regaudin jeta un œil.
— Tiens! mon brave, tu honoreras le chevalier de Pertuluis et son écuyer en te vidant un poullet dans le tonne !
Le portier s'inclina jusqu'à terre. Les deux amis dévalèrent sur la route qui descendait vers la campagne sombre et solitaire.

La lune venait de se hausser au-dessus des murs de la cité. Sa lueur blanche jeta un demi-jour sur la route, les talils et les bosquets dépouillés de leur feuillage.

— Allons! j'aime mieux ça, dit Pertuluis avec satisfaction, on y voit mieux à l'avance.
— Seulement, dit Regaudin à son tour, cela fait des coins sombres, ça et là et des pans d'obscurité dans lesquels pourraient bien se cacher les maraudeurs. avons de l'œil !
Au moment où ils pénétraient dans un bosquet qui de son ombre obscurcissait la route, un être humain surgit d'entre les arbres, et le chapeau à la main gauche, l'écucl le à la main droite, cet homme dit d'une voix tremblante et quelque peu nasillante :
— Mes gentilshommes, une obole pour l'amour du bon Dieu !
L'endroit était trop obscur pour distinguer nettement les physiognomies.
— Ah! ça maître quémandeur, gron da Pertuluis, que voulez-vous nous ficher! Tout à l'heure on voulait voir le fond de nos goussets pour l'amour de nos cent livres; et voilà qu'à présent pour l'amour du bon Dieu vous exigez l'obole !
— Mes bons seigneurs, larmoya le vieux mendiant, Dieu saura vous le rendre. Ma pauvre femme malade n'a plus même un once de pain...
— Oh! oh! se mit à rire Regaudin. Pourquoi alors ne demandes-tu pas, chevalier de l'écuclle pour l'amour de ta femme...
— Ce qui serait moins mentir, ajouta Pertuluis.
— Mes gentilshommes, légya et pleurnicha le vieux, plus courbé, plus tremblant et avançant encore l'écuclle de bois, pour l'amour de la femme malade une petite obole !

— Ah! ça, battez un peu le briquet dressez le luminaire et voyez! dit hautement Pertuluis. Nous étions les grenadiers !
Il fit un grand geste comme s'il eût voulu embrasser ciel et terre.
— Les deux gardes s'approchèrent.
— C'est vrai! murmura l'un d'eux à l'autre, j'ai vu ce museau là-bas. Il désignait Pertuluis.
— Et moi, je me rappelle cette mu sette...
L'autre garde indiquait Regaudin.
Or Pertuluis disait à Regaudin:
— S'ils balançaient un peu, Regaudin, enfourchons-les rapidement !
— Et extirpe... Regaudin.
Tous deux avaient à demi dégainé. Mais à cette seconde même les deux sentinelles s'éteffaient, disant:
— Vous avez bien le mot de passe... Carillon !
L'une d'elle cria aussitôt dans la direction de la porte sombre un peu plus loin :
— Forté !
Les deux bravi s'avancèrent vers la Porte qu'un portier ouvrait déjà.
— A la revoyure, les amis! cria Pertuluis. Un de ces soirs on s'infusera un carafon à la santé !
Au portier Regaudin jeta un œil.
— Tiens! mon brave, tu honoreras le chevalier de Pertuluis et son écuyer en te vidant un poullet dans le tonne !
Le portier s'inclina jusqu'à terre. Les deux amis dévalèrent sur la route qui descendait vers la campagne sombre et solitaire.

La lune venait de se hausser au-dessus des murs de la cité. Sa lueur blanche jeta un demi-jour sur la route, les talils et les bosquets dépouillés de leur feuillage.

— Allons! j'aime mieux ça, dit Pertuluis avec satisfaction, on y voit mieux à l'avance.
— Seulement, dit Regaudin à son tour, cela fait des coins sombres, ça et là et des pans d'obscurité dans lesquels pourraient bien se cacher les maraudeurs. avons de l'œil !
Au moment où ils pénétraient dans un bosquet qui de son ombre obscurcissait la route, un être humain surgit d'entre les arbres, et le chapeau à la main gauche, l'écucl le à la main droite, cet homme dit d'une voix tremblante et quelque peu nasillante :
— Mes gentilshommes, une obole pour l'amour du bon Dieu !
L'endroit était trop obscur pour distinguer nettement les physiognomies.
— Ah! ça maître quémandeur, gron da Pertuluis, que voulez-vous nous ficher! Tout à l'heure on voulait voir le fond de nos goussets pour l'amour de nos cent livres; et voilà qu'à présent pour l'amour du bon Dieu vous exigez l'obole !
— Mes bons seigneurs, larmoya le vieux mendiant, Dieu saura vous le rendre. Ma pauvre femme malade n'a plus même un once de pain...
— Oh! oh! se mit à rire Regaudin. Pourquoi alors ne demandes-tu pas, chevalier de l'écuclle pour l'amour de ta femme...
— Ce qui serait moins mentir, ajouta Pertuluis.
— Mes gentilshommes, légya et pleurnicha le vieux, plus courbé, plus tremblant et avançant encore l'écuclle de bois, pour l'amour de la femme malade une petite obole !

— Ah! ça, battez un peu le briquet dressez le luminaire et voyez! dit hautement Pertuluis. Nous étions les grenadiers !
Il fit un grand geste comme s'il eût voulu embrasser ciel et terre.
— Les deux gardes s'approchèrent.
— C'est vrai! murmura l'un d'eux à l'autre, j'ai vu ce museau là-bas. Il désignait Pertuluis.
— Et moi, je me rappelle cette mu sette...
L'autre garde indiquait Regaudin.
Or Pertuluis disait à Regaudin:
— S'ils balançaient un peu, Regaudin, enfourchons-les rapidement !
— Et extirpe... Regaudin.
Tous deux avaient à demi dégainé. Mais à cette seconde même les deux sentinelles s'éteffaient, disant:
— Vous avez bien le mot de passe... Carillon !
L'une d'elle cria aussitôt dans la direction de la porte sombre un peu plus loin :
— Forté !
Les deux bravi s'avancèrent vers la Porte qu'un portier ouvrait déjà.
— A la revoyure, les amis! cria Pertuluis. Un de ces soirs on s'infusera un carafon à la santé !
Au portier Regaudin jeta un œil.
— Tiens! mon brave, tu honoreras le chevalier de Pertuluis et son écuyer en te vidant un poullet dans le tonne !
Le portier s'inclina jusqu'à terre. Les deux amis dévalèrent sur la route qui descendait vers la campagne sombre et solitaire.

La lune venait de se hausser au-dessus des murs de la cité. Sa lueur blanche jeta un demi-jour sur la route, les talils et les bosquets dépouillés de leur feuillage.

— Allons! j'aime mieux ça, dit Pertuluis avec satisfaction, on y voit mieux à l'avance.
— Seulement, dit Regaudin à son tour, cela fait des coins sombres, ça et là et des pans d'obscurité dans lesquels pourraient bien se cacher les maraudeurs. avons de l'œil !
Au moment où ils pénétraient dans un bosquet qui de son ombre obscurcissait la route, un être humain surgit d'entre les arbres, et le chapeau à la main gauche, l'écucl le à la main droite, cet homme dit d'une voix tremblante et quelque peu nasillante :
— Mes gentilshommes, une obole pour l'amour du bon Dieu !
L'endroit était trop obscur pour distinguer nettement les physiognomies.
— Ah! ça maître quémandeur, gron da Pertuluis, que voulez-vous nous ficher! Tout à l'heure on voulait voir le fond de nos goussets pour l'amour de nos cent livres; et voilà qu'à présent pour l'amour du bon Dieu vous exigez l'obole !
— Mes bons seigneurs, larmoya le vieux mendiant, Dieu saura vous le rendre. Ma pauvre femme malade n'a plus même un once de pain...
— Oh! oh! se mit à rire Regaudin. Pourquoi alors ne demandes-tu pas, chevalier de l'écuclle pour l'amour de ta femme...
— Ce qui serait moins mentir, ajouta Pertuluis.
— Mes gentilshommes, légya et pleurnicha le vieux, plus courbé, plus tremblant et avançant encore l'écuclle de bois, pour l'amour de la femme malade une petite obole !

— Ah! ça, battez un peu le briquet dressez le luminaire et voyez! dit hautement Pertuluis. Nous étions les grenadiers !
Il fit un grand geste comme s'il eût voulu embrasser ciel et terre.
— Les deux gardes s'approchèrent.
— C'est vrai! murmura l'un d'eux à l'autre, j'ai vu ce museau là-bas. Il désignait Pertuluis.
— Et moi, je me rappelle cette mu sette...
L'autre garde indiquait Regaudin.
Or Pertuluis disait à Regaudin:
— S'ils balançaient un peu, Regaudin, enfourchons-les rapidement !
— Et extirpe... Regaudin.
Tous deux avaient à demi dégainé. Mais à cette seconde même les deux sentinelles s'éteffaient, disant:
— Vous avez bien le mot de passe... Carillon !
L'une d'elle cria aussitôt dans la direction de la porte sombre un peu plus loin :
— Forté !
Les deux bravi s'avancèrent vers la Porte qu'un portier ouvrait déjà.
— A la revoyure, les amis! cria Pertuluis. Un de ces soirs on s'infusera un carafon à la santé !
Au portier Regaudin jeta un œil.
— Tiens! mon brave, tu honoreras le chevalier de Pertuluis et son écuyer en te vidant un poullet dans le tonne !
Le portier s'inclina jusqu'à terre. Les deux amis dévalèrent sur la route qui descendait vers la campagne sombre et solitaire.

La lune venait de se hausser au-dessus des murs de la cité. Sa lueur blanche jeta un demi-jour sur la route, les talils et les bosquets dépouillés de leur feuillage.

— Allons! j'aime mieux ça, dit Pertuluis avec satisfaction, on y voit mieux à l'avance.
— Seulement, dit Regaudin à son tour, cela fait des coins sombres, ça et là et des pans d'obscurité dans lesquels pourraient bien se cacher les maraudeurs. avons de l'œil !
Au moment où ils pénétraient dans un bosquet qui de son ombre obscurcissait la route, un être humain surgit d'entre les arbres, et le chapeau à la main gauche, l'écucl le à la main droite, cet homme dit d'une voix tremblante et quelque peu nasillante :
— Mes gentilshommes, une obole pour l'amour du bon Dieu !
L'endroit était trop obscur pour distinguer nettement les physiognomies.
— Ah! ça maître quémandeur, gron da Pertuluis, que voulez-vous nous ficher! Tout à l'heure on voulait voir le fond de nos goussets pour l'amour de nos cent livres; et voilà qu'à présent pour l'amour du bon Dieu vous exigez l'obole !
— Mes bons seigneurs, larmoya le vieux mendiant, Dieu saura vous le rendre. Ma pauvre femme malade n'a plus même un once de pain...
— Oh! oh! se mit à rire Regaudin. Pourquoi alors ne demandes-tu pas, chevalier de l'écuclle pour l'amour de ta femme...
— Ce qui serait moins mentir, ajouta Pertuluis.
— Mes gentilshommes, légya et pleurnicha le vieux, plus courbé, plus tremblant et avançant encore l'écuclle de bois, pour l'amour de la femme malade une petite obole !

CETTE JEUNE FILLE N'ÉTAIT PAS NORMALE...



Les jeunes filles entre 12 et 18 ans sont à un âge difficile; elles souffrent du travail que la nature accomplit chez elles à cet âge; mères, aidez leur donc à subir l'épreuve des premières menstruations en leur donnant les PILULES ROUGES; ce remède convient spécialement à cet état :

"J'avais douze ans et le changement qui doit se produire à cet âge-là chez une jeune fille ne venait pas chez moi. J'avais des étourdissements et j'étais toujours fatiguée. Ma mère me fit prendre des PILULES ROUGES satisfaisante que quelque temps avant de me marier, dû à un peu de surmenage dans les préparatifs, j'étais déprimée et nerveuse, je ne digérais rien. J'ai repris des PILULES ROUGES et je me suis rétablie et suis devenue grasse comme je le suis aujourd'hui et en parfaite santé."
(Signé) — Mme R. GARNEAU.

DECLARE DEVANT MOI en la cité de Québec, ce 23 août 1933.

(Signé) J. A. Pouliot, N.P.

Les PILULES ROUGES employées par les femmes avec grand succès depuis 40 ans, dans les cas de :

- Faiblesse
- Nervosité
- Enflures de dos, de reins
- Manque d'appétit
- Périodes douloureuses
- Essentiellement féminines

EXIGEZ TOUJOURS les PILULES ROUGES, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 2. \$1.25.

PILULES ROUGES

MARQUE DÉPOSÉE

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1078, rue S.-Denis, Montréal

PETITES NOUVELLES DES ALENTOURS

N.-DAME DU LAC

Mme Evariste Dumas est dangereusement malade. Deux de ses fils furent appelés à son chevet en fin de semaine. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

Mlle Thérèse Cloutier, Marguerite Rouleau, et Rosanne Cloutier ont fait un voyage à Montréal dernièrement.

M. Gérard Beaulieu se rendait à Québec par affaires dernièrement. M. Notaire Beaulieu et son fils Wilfred ont fait un voyage d'affaires à Rivière-du-Loup la semaine dernière.

MM Jean-Baptiste Rouleau, Wilfred Bergeron et François Dubé ainsi que Mme Léo Rouleau se rendaient à Rivière-du-Loup par affaires dernièrement.

Mme François Michaud de St-Benoît de Packington est actuellement en promenade chez son beau-frère M. Paul Michaud.

Mme Veuve Thomas Gagnon de St-Eusebe est en promenade chez M. le curé Gagnon et chez M. le docteur Dubé pour quelques temps. Mlle Delina Plourde de Cacou-en promenade chez ses parents dernièrement.

M. Thoma Voisine se rendait à Rivière-du-Loup par affaires dernièrement. Mme Phymide Lavoie de Rivière du Loup est venue passer quelques temps avec sa sœur Mme Philippe Beaulieu qui est malade.

Mlle Anna Rouleau de St-Eusebe est venue passer quelques jours chez ses parents dernièrement.

M. Horvidas Bérubé de St-Eusebe était de passage ici ces jours derniers.

Mme Veuve Louis Voisine est en promenade chez son beau-frère M. Thoma Voisine.

M. Adrien a été conduit sa sœur Mme Veuve Philippe Morin à un hôpital de Québec où elle suivra des traitements pour un mal de pied. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Jeanne Rouleau institutrice à St-Eusebe est venu passer le dimanche gracieux chez ses parents M. et Mme Jean Baptiste Rouleau.

M. et Mme Alfred Sirois de St-Eusebe étaient en visite chez M. Policarpe Beaulieu dimanche dernier.

Mlle Corinne Martin employée du Téléphone au Grand Sault, était en visite chez Mlle Girtle Devost, en route pour Campbellton.

M. le docteur et Mme Lorne Violette ainsi que Mme L.-W. Akery et Mlle Donata Nadeau sont allés à Fredericton pour assister à la réception du lieutenant gouverneur de la province.

Mlle Marian Violette reçut quelques amies à deux tables de bridge vendredi dernier, chez elle. Etaient présente: Mlle Corinne Martin de Grand Sault, Girtle Devost, Constance Michaud, Freda Lapointe, Victoire Thériault, de Van Buren, Pauline et Wiltie Thériault.

ST-LEONARD

Mlle Corinne Martin employée du Téléphone au Grand Sault, était en visite chez Mlle Girtle Devost, en route pour Campbellton.

M. le docteur et Mme Lorne Violette ainsi que Mme L.-W. Akery et Mlle Donata Nadeau sont allés à Fredericton pour assister à la réception du lieutenant gouverneur de la province.

Mlle Marian Violette reçut quelques amies à deux tables de bridge vendredi dernier, chez elle. Etaient présente: Mlle Corinne Martin de Grand Sault, Girtle Devost, Constance Michaud, Freda Lapointe, Victoire Thériault, de Van Buren, Pauline et Wiltie Thériault.

COLLEGE DE STE-ANNE

TABLEAU D'HONNEUR Janvier 1934. Edouard Arseneault, Roger Arseneault, Roland Arseneault, Chester Arcouin, Basile Babin, Dismas Boudreau, Philippe Bourgeois, Léandre Caisseau, Benoit Comeau, Elie Comeau, Félix Comeau, Gérard Comeau, Jean Eudes Comeau, Médéric Comeau, Edouard Cottreau, Ernest Cottreau, Alexandre Desjardins, Cyr Desjardins, Urbain Desjardins, Alphonse Deveau, Raymond Deveau, Léo Dolron, Charles Doucet, Stanislas d'Entremont, Benedict d'Eon, Gérard d'Eon, Henri Bourgeois, Narcisse Gagnon, Edmour Garron, Denis Gaudet, Gérard Goubout, Denis Guddy, Aiyre Leblanc, Guilbert LeBlanc, Philippe LeBlanc, Pelton Léger, Stanislas Léger, Ulyse Maillet, Emile Melançon, Flavien Melançon, Ernest Morrisset, Benedict Pothier, Bernard Pothier, Charles Pothier, Lionel M. Richard, Wilfred Robichaud, Alphonse Saulnier, Laurent Surette, Jean Thériault, Paul Thériault, Conrad Thériault, Bernard Amisault, Maurice Belliveau, Maurice Comeau, Roger Comeau, Evangéliste D'Eon, Thomas Gaudet, Normand Thériault.

GRAND-SAUT

Mlle Léo Gillespie et Mlle Helen Watson se rendaient à Boston, E.-U., vendredi dernier.

M. Camille Verret a fait un voyage à Edmundston récemment.

Nous avons sur la liste de nos malades cette semaine M. Arthur Long et Mlle Mary McCuskey.

M. Roland White est parti vendredi dernier pour Boston où il passera quelques temps en visite chez sa sœur Mme F. Lishman.

Mlle Yvonne Bérubé s'est rendu cette semaine à Edmundston où elle a visité des parents et amies.

Mlle Louise West a passé quelques temps en visite chez sa sœur Helen.

MM. Gerald McNeil et George Gallant sont partis pour Minto où ils travailleront aux mines de charbon.

Mlle Annie Day est partie vendredi pour Boston où elle visitera des amies.

Mme Alfred Paradis et Mme Willie Toner se rendaient à Limstone cette semaine.

Mlle Esther McDonald de Carribou a passé quelques jours ici cette semaine.

Mlle Agathe Clavette de St-Basile a passé quelques jours ici en visite chez ses parents. Elle a aussi visité des amies de Grand Sault et Drummond.

M. Romald Charest organisateur de la Société l'Assomption était de passage à Grand Sault et Drummond cette semaine.

M. Nelson West et Gérard Thériault sont de retour d'un voyage à Québec.

Mme Wallace Powers donnait naissance à un gros garçon samedi dernier.

M. Elise Bourgois est de retour de l'Hôtel-Dieu de Campbellton où il a subi une opération. Il est en bonne voie de guérison.

MM Laurent Morin, Edgar Thériault, Ehol Godbout ont fait un voyage à Boston la semaine dernière.

ST-QUENTIN

Le 28 janvier avait lieu à la résidence de M. et Mme Patrick Jean une soirée organisée par leur fille Emeline à l'occasion du départ de M. Urbain Bernier de Rimouski, qui était en visite ici depuis trois semaines.

Ettaient présents: Mlle Yvonne Arseneault, Victoire Levesque, Ella Lavoie, Georgette Lavoie, Georgette Martin, Cécile Cormier, Lucienne Jean, ainsi que MM Donald Gagnon, André Fraser, Urbain Bernier, Adéric Jean, Michel Violette, Thimothée Bernard et Robert Levesque.

Un joli programme de musique fut exécuté par Mlle Robert Levesque et Michel Violette et Mlle Cécile Cormier. Il y eut également parties de Bridge et à une heure avancée tous se séparèrent en se disant enchantés de la soirée.

M. Bernier partit pour Rimouski mardi dernier. Il était accompagné de M. Adéric Jean qui passera quel que temps à Rimouski chez le père de M. Bernier.

Ste-Anne de Mad.

M. et Mme Frank Lajoie ainsi que leurs fils Clifford et leur fille Jeanne faisaient un voyage à Edmundston cette semaine.

Tout un groupe de jeunes gens sont allés faire une promenade en raquette dimanche dernier, chez M. Zéphirin Thibodeau. Au nombre des jeunes filles qui firent cette promenade l'on remarquait Mlle Jeanette Thériault et Léona Saindno institutrices au Village, ainsi que Mlles Eglantine Mazerolle, Béatrice McDonald, Jeannette Saindnon et Emily Thibodeau.

Il y a actuellement plusieurs malades dans la paroisse. Souhaitons que le soleil qui a été si rare cet hiver vienne réchauffer la température et ramener ces malades à la santé.

DECES

Est décédé à Ste-Anne de Madawaska, mardi le 6 février, Ehol-G. Cyr qui souffrait depuis un an, d'une maladie incurable. Nos sympathies à la famille en deuil.

BOUCHER OFFICE

Dimanche soir dernier un groupe de jeunes gens se sont réunis et sont partis en traîneau pour aller organiser une veillée chez Mme Durand et M. Jacques. Plusieurs gens d'Edmundston y assistèrent.

Une agréable soirée de surprise avait lieu dimanche soir chez Mme Régis Daigle. Il y eut des divertissements divers et à une heure avancée tous se retirèrent en se disant enchantés de la soirée. Plusieurs gens de St-Jacques et d'Edmundston étaient présents.

ST-EUSEBE

M. Fortunat Collin médecin vétérinaire d'Edmundston était de passage dans la paroisse dernièrement par affaires.

M. et Mme Zéphire Maefant ainsi que M. Louis St-Onge de Ste-Rose du Dégé sont venus rendre visite à leurs parents dernièrement.

M. Wilfred Morin et Mlle Rosanna Morin de Notre-Dame du Lac ont passé une quinzaine chez leurs parents.

MM. Paul Ouellette et Lionel Ouellette de St-Benoît de Packington étaient de passage dans la paroisse dernièrement.

M. et Mme Lucien Morneau sont de retour d'une promenade à Ste-Rose du Dégé où ils visiterent leurs parents.

M. et Mme Jean-Baptiste Gagnon ont fait un voyage à Notre-Dame-du-Lac où ils assistèrent aux funérailles de leur parente feu Mme Emile Gagnon.

M. et Mme David Morin ont fait un voyage à Notre-Dame du Lac chez leurs parents.

Nous avons chaque semaine, des conférences sur l'agriculture, données par des agronomes et autres personnes. Ces conférences intéressent beaucoup les cultivateurs.

ST-QUENTIN

Le 2 février avait lieu dans l'église paroissiale une réception des Enfants de Marie sous la direction de l'abbé Eudore Martin curé. La réception proprement dite fut suivie de la Bénédiction du Très Saint Sacrement. Le chœur de chant était composé de Mlles Jeanne et Laurette Laizer, Lucie et Alice Chouinard et Cécile Cormier. La cérémonie se termina vers les 8 heures après quoi un groupe se rendit à l'hôtel Queen où fut organisée une petite soirée récréative. Il y eut amusements divers. Etaient présents les Mlles M. Falsour, J. Lauzier, L. Lauzier, E. Savoie, I. Savoie, M. Roy, L. Savoie, L. Roy, M. J. Roy, D. Violette, J. Violette, B. Lévesque, L. Roy et Mme Don Carreau et Mme R. Nadeau.

MARIAGE

Le 2 février avait lieu dans l'église paroissiale une réception des Enfants de Marie sous la direction de l'abbé Eudore Martin curé. La réception proprement dite fut suivie de la Bénédiction du Très Saint Sacrement. Le chœur de chant était composé de Mlles Jeanne et Laurette Laizer, Lucie et Alice Chouinard et Cécile Cormier. La cérémonie se termina vers les 8 heures après quoi un groupe se rendit à l'hôtel Queen où fut organisée une petite soirée récréative. Il y eut amusements divers. Etaient présents les Mlles M. Falsour, J. Lauzier, L. Lauzier, E. Savoie, I. Savoie, M. Roy, L. Savoie, L. Roy, M. J. Roy, D. Violette, J. Violette, B. Lévesque, L. Roy et Mme Don Carreau et Mme R. Nadeau.

Le 2 février avait lieu dans l'église paroissiale une réception des Enfants de Marie sous la direction de l'abbé Eudore Martin curé. La réception proprement dite fut suivie de la Bénédiction du Très Saint Sacrement. Le chœur de chant était composé de Mlles Jeanne et Laurette Laizer, Lucie et Alice Chouinard et Cécile Cormier. La cérémonie se termina vers les 8 heures après quoi un groupe se rendit à l'hôtel Queen où fut organisée une petite soirée récréative. Il y eut amusements divers. Etaient présents les Mlles M. Falsour, J. Lauzier, L. Lauzier, E. Savoie, I. Savoie, M. Roy, L. Savoie, L. Roy, M. J. Roy, D. Violette, J. Violette, B. Lévesque, L. Roy et Mme Don Carreau et Mme R. Nadeau.

2006 JOURNAUX QUOTIDIENS

Philadelphia, 10.—D'après l'édition annuelle de N. W. Ayer & Son's Directory or Newspaper and Periodicals, publiés aujourd'hui, le nombre des quotidiens au Canada et aux Etats-Unis n'a diminué que de sept en 1933. Ceint des publications de toute catégorie a diminué de 212, dont 189 journaux hebdomadaires. On compte à présent 2,005 quotidiens d'expression non anglaise, et 11,375 hebdomadaires dans les deux pays.

MARIAGE

Le 5 février avait lieu dans l'église de St-Léonard, le mariage de M. John Violette fils de M. Côme Violette avec Mlle Bertha Plourde fille de M. Paul Plourde de Bellefleur. Les témoins étaient M. M. Côme Violette et Paul Plourde.

Les nouveaux époux firent leur voyage de noces à Moncton. A leur retour une réception leur fut faite au milieu d'un grand nombre de parents et amis, à la résidence de M. Côme Violette.

UN NOUVEAU JOURNAL DANS LA METROPOLE

Un quotidien du matin — "L'Ordre" — Il sera fondé par M. Olivar Asselin, qui quitte "Le Canada". Commentaires et critiques.

Montréal, 6 — Coincédant avec le démission de M. Olivar Asselin, au 5^e rang, pour fonder "L'Ordre", un journal quotidien de commentaires et de critique, qui paraîtra le matin et se vendra cinq cents, un journal "franchement indépendant" ainsi qu'il a expliqué M. Asselin directeur du "Canada".

L'hon. Fernand Rivest remplaçait M. Olivar Asselin au poste des chemins de fer nationaux. La première édition paraîtra vers le 1^{er} mars.

Chemin de Fer TEMISCOUATA

HORAIRE No. 85

En force le 1^{er} Déc. 1933

EXPRESS

Dép. Rivière du Loup 8.00 a.m. Arr. Edmundston 11.35 a.m.

EXPRESS

Dép. Edmundston 4.00 p.m. Arr. Rivière du Loup 7.30 p.m.

MIXTE

Dép. Edmundston 12.30 p.m. Arr. Connors 2.25 p.m.

MIXTE

Dép. Connors 8.00 a.m. Arr. Edmundston 9.50 a.m.

N. B. — Heure du méridien de l'est. Service quotidien, excepté le dimanche.

Correspondance à Rivière-du-Loup avec tous les trains d'express des chemins de fer Nationaux.

Pour plus amples informations prospectus, etc., s'adresser à

C. A. STEWART, Gérant.

Advertisement for Christie's Soda Wafers. Features an image of the product box and wafers, with the text 'Christie's Soda Wafers Toujours Frais' and 'SODA WAFERS'. The advertisement describes the quality of the wafers as being fresh, delicious, and easy to eat.

Advertisement for Pilules Moro. Features a portrait of a man and the text 'IL ÉVITE L'ÉPUISEMENT en employant les PILULES MORO'. The advertisement explains how the pills help with energy and health, particularly for men.

AGRIS CONTRE LE MONDE ENTIER? — CELA DÉPEND DU FOIE
Stimulez la Bile de Votre Foie — Pas besoin de Calomel.

Maintes gens qui se sentent agités contre le monde entier, insolents et dans un état de délabrement général commencent à se demander si leurs maux, leurs douleurs, leurs tristesses et leurs inquiétudes ne sont pas le résultat de troubles du foie. Commencez à faire fonctionner votre foie avec votre bile, c'est de stimuler la bile de votre foie. Commencez à faire fonctionner votre foie avec votre bile, c'est de stimuler la bile de votre foie. Commencez à faire fonctionner votre foie avec votre bile, c'est de stimuler la bile de votre foie.

La C.C.F.

Suite de la page 6
principe, et il est même nécessaire et indispensable à l'industrie. Les abus qu'on en a fait ne sont que trop réels et regrettables, mais si l'on peut et si l'on doit stigmatiser les personnes qui s'en sont servies pour commettre l'injustice, on ne doit pas pour cela condamner le système du capitalisme en soi. De même aussi la richesse peut être et, en fait, est souvent acquise d'une manière honnête et légitime. Vouloir déposséder le riche sous prétexte que toute propriété appartient également à tous est une erreur et un vol. Toutefois, il ne fait de doute pour personne que la richesse est accumulée d'une manière démesurée entre les mains d'un petit nombre. Les biens temporels ne manquent pas dans le monde mais ils sont mal distribués. Les richesses exagérées voisinent avec la pauvreté extrême et souvent les riches, dont Dieu voudrait se servir pour en faire les économistes des pauvres, ne veulent plus entendre la voix de l'Eglise Catholique qui leur préche la loi de la charité. Il faut bien reconnaître aussi que les maîtres de la finance et les patrons de l'industrie ne traitent pas toujours leurs ouvriers d'une manière équitable et juste malgré l'appel du Souverain Pontife à "régler les rapports entre le capital et le travail selon les lois d'une exacte

justice commutative, aidées de la vertu de charité et de la justice sociale".
En effet, les patrons de nos usines et les exploitants de nos forêts ne respectent pas toujours dans l'ouvrier sa dignité d'homme et de chrétien. Comme homme, l'ouvrier a droit à la vie et à celle de sa famille. Son salaire, nous l'avons vu, est difficile à fixer d'une manière absolue. Il dépendra des circonstances de vie, du prix des marchés, des difficultés d'exploitation, de la vie et survie de l'entreprise. D'une manière générale pourtant, on peut affirmer que ce salaire doit être suffisant pour assurer à l'ouvrier et à sa famille une vie honnête, modeste suivant son état, avec la possibilité d'acquiescer, en plus, quelque bien par la pratique de l'économie. Le patron se montrerait injuste s'il profitait des circonstances de chômage et de l'abondance de la main-d'œuvre pour accorder à ses ouvriers des salaires trop inférieurs, afin d'accroître rapidement et d'une manière excessive le gain de son entreprise.
L'ouvrier comme homme et comme chrétien surtout a droit à une vie de propreté et de salubrité convenables dans son travail, à des conditions qui excluent toute promiscuité ou autres circonstances fustées à la loi morale, surtout dans le cas des femmes et des enfants, et il y a lieu de remarquer, ici, que certains patrons de chantier auraient à faire de sérieux examens de conscience sur leur responsabilité et leurs obligations en cette matière.

Il a le droit également et le devoir d'observer la loi du repos dominical, du dimanche complet, de minuit à minuit. Plusieurs fois déjà nous avons réclamé pour l'ouvrier ce droit au repos du dimanche contre les patrons d'usines qui le leur enlèvent, en tout ou en partie, mais toujours sans résultat apparent. Nous avons fait appel au pouvoir civil pour l'engager à appliquer la loi de la Province qui appelle la loi de Dieu et on n'a pas fait droit à notre demande. C'est là, croyons-nous, un abus public et très grave contre la loi de Dieu et contre la loi du pays, permis par l'autorité civile, qui refuse de le supprimer, un abus qui contribue dans une large mesure peut-être à produire et à prolonger la crise de chômage et de misère que nous traversons.

D'un autre côté l'ouvrier doit, lui aussi, être juste envers son patron. Il doit fournir un travail consciencieux, veiller aux justes intérêts de son patron ou de l'entreprise qui lui fournit de l'emploi, surtout en prenant soin des outils ou des choses dont il se sert et en général de ce qui appartient à son employeur. L'observation n'est pas superficielle, croyons-nous, car on a vu surtout aux jours d'abondance et de hauts salaires des ouvriers qui n'ont pas toujours exercé la plus stricte justice et de la charité. "De la part de ceux qui possèdent, vorte la déclaration de l'épiscopat canadien, la tempérance, la modération, la réserve dans l'usage des biens matériels font accepter plus volontiers à ceux qui n'ont rien les inégalités sociales et les privations nécessaires". Ces vertus, aussi bien, permettent aux riches de retrancher de leur superflu, comme l'écrit le Souverain Pontife, pour en répandre une partie dans le sein des pauvres et ainsi alléger leurs souffrances. C'est alors que "les riches et les dirigeants donneront à leurs frères moins fortunés des preuves d'une charité effective, accueilleront avec une bienveillance sympathique leurs justes revendications, déposeront sincèrement les sentiments de haine et d'envie, que les fauteurs de lutte de classes exploitent sans rancœur la place que la Divine Providence leur a assignée".

Ainsi parle Notre Saint Père le Pape (Quadr Anno) La justice, la tempérance, et la modération dans l'usage des biens, et l'acceptation de la pauvreté sont toutes des vertus chrétiennes qui ramènent dans le monde l'harmonie, la paix et le bon heur relatif de la vie terrestre.
Sans doute, il n'est pas mauvais, il est même louable de fonder des associations d'ouvriers, des organisations de patrons, des commissions mixtes dans lesquelles les ouvriers et les patrons discutent leurs intérêts particuliers et réciproques pour en arriver à des ententes utiles au bien de tous. Ce sont là des moyens recommandés par le Souverain Pontife. Pourtant, il faut que les éléments de ces associations soient animés et vivifiés en quelque sorte par les vertus dont nous venons de parler. Nous avons appris récemment que des associations, tout récemment créées dans quel-

Saveur distinctive



MÉLANGE ORANGE PEKOE
pour une occasion spéciale

ques-uns de nos centres industriels pendant les derniers six mois. Nous aurions voulu que là surtout où les catholiques prédominent dans l'ordre du travail, on eût formé des associations d'ouvriers catholiques tant recommandées par les Souverains Pontifes. Nous aurions voulu ces associations ouvrières catholiques, parce que nous avons la conviction que c'est encore dans le catholicisme que sont les mieux observées et pratiquées les vertus de justice et de charité, de modération et de pauvreté. "Pour former la base de l'ordre social catholique, disait tout récemment le Cardinal-Archevêque de Québec, ce sont des patrons et des ouvriers catholiques qu'il nous faut d'abord, des patrons et des ouvriers d'état de grâce et par conséquent des patrons et des ouvriers d'Église, de sacrements, de retraites fermées".

LA FIN DES MARATHONS

On a appris, que le gouvernement passerait un projet de loi qui aurait pour effet de tuer à tout jamais les exhibitions ridicules des marathons, dans les clubs de nuit. Ce n'est pas mal pensé.
Au Canada et aux États-Unis, on a fait des marathons de marche pour hommes et femmes, dans les salles de danse où l'on marchait sans interruption, jour et nuit, pendant près d'une semaine. On a organisé aussi des tournois de chaises berçantes, de baisers, de couples assis sur la glace, et le reste. La folie humaine ne connaît pas de bornes. "Le Soleil".

UN ATTENTAT

Rome, 1er — Le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, a télégraphié les félicitations du Saint Père au cardinal Faulhaber, archevêque de Munich, pour avoir échappé à des coups de feu tirés dans son palais dimanche. Il a exprimé en même temps le chagrin que certaines remarques d'un officier bavarois sur le compte du cardinal avait causé à Sa Sainteté.



Où s'adresser

Avez-vous perdu un objet? — Désirez-vous vendre, louer ou acheter quelque chose? Voici l'agent qui fera les recherches pour vous :
PARCOUREZ NOS PETITES ANNONCES
parfait état de fonctionnement
MAISON A VENDRE
DEUX MAISONS situées sur la rue Bernier et la 21e avenue, à vendre à bon marché. S'adresser à J.-H. Proulx, boulanger, Edmundston, 2194-2195-84e-rue-est.
CHEVAL A VENDRE
Bon coursier pesant onze cents livres, couleur noire, à vendre au prix attractif de \$65 00. Appelez A. THERIAULT, téléphone 350 11-x.
INSTITUTRICE
On demande une institutrice de troisième classe pour le 1er mars, district No 7, de St-François. S'adresser à M. Minas PELLETIER, Pelletier's Mill, N-B 2195-11-84e-rue-est.

LA SOCIÉTÉ L'ASSOMPTION
vous offre les meilleures GARANTIES
Pour vos assurances consultez :
Ronald CHAREST
Cassier Postal 782
Tél. 282-3 Edmundston, N. B.

F.-X. GODIN
Arpenteur Licencié
S'adresser chez J. S. Mercure, Hôtelier, St-Basile, N. B. Tél. 1600-12.
7dec.-3 mois.

IN MEMORIAM

MONUMENTS FUNÉRAIRES
En granit et en marbre. — Demandez les prix et voyez les différents modèles.

Service d'Ambulances
Voiture automobile moderne
Service Jour et Nuit
Téléphone 28 11
J.R. COOPER
ENTREPRENEUR DE POMPES

TROIS JESUITES SONT BEATIFIES

Cité Vaticane — Trois Pères Jésuites, martyrisés par des Indiens nomades de l'Amérique du Sud, il y a plus de trois cents ans, ont été béatifiés hier à St-Pierre, au milieu d'une assistance de centaines de pèlerins de l'Amérique du sud. Ces Jésuites sont les RR. PP. Rocco Gonzales, Alfonso Rodriguez et Juan del Castillo. Ils furent mis à mort en 1628, après avoir établi des groupes, fermiers dans une région comprenant des parties de l'Argentine, du Paraguay, de l'Uruguay et du Brésil.

THE CANADIAN STORES LTD.
"Where It Pays to Shop"

SPECIAL ! 'AUMON Rose "Sunflower" 2bts 21c grosses boîtes
SPECIAL ! "Brunswick" Chicken HADDIE 2 btes 23c
SPECIAL ! BLE D'INDE EATONIA de choix bte 10c
SPECIAL ! Feves en Cosses Standard Golden Wax Bte 10c
SPECIAL ! TOMATES Standard Arrow Brand 3 btes 25c

MACARONI coupé, la lb	06c	Laitue Iceberg	12c
SPAGHETTI à la pesée, 2 lbs	15c	Celeri, le pied	17c
OACAO Baker la 1/2 lb	15c	CHAMPIGNONS la boîte	20c
ANANAS Lynn Valley aroo épais, 2 btes	25c	FEVES vertes en coques, lb	20c
PRUNES de choix petites, 2 lbs	27c	PATATES sucrées la lb	10c
FILETS frais et fumés, la lb	15c	EPINARDS frais la lb	17c
FINNAN HADDIE la lb	14c	CAROTTES nouvelles 2 lbs pour	21c
MORUE désossée, 2 lbs pour	25c	OIGNONS d'Espagne canadiens, 2 lbs	15c
KIPPERED HERRING 3 pour	17c	PANAIS la lb	04c
HADDOCK frais la lb	12c	ORANGES Jaffa grosses, douzaine	39c
SAUMON frais gelé, la lb	25c	ORANGES Sunkist gans noyaux, petites, do	28c
HALIBUT frais gelé, la lb	21c	CITRONS la douzaine	29c
HARENG frais gelé, la lb	07c	PAMPLEMOUSIN de Floride, groc	10c
TOMATES fraîches la lb	16c	RHUBARBE fraîche la lb	18c
		PEANUTS rôties, fraîches, lb	11c

NOTES LOCALES

—Mlle Marian Violette de St-Léonard était en ville lundi par affaires.

—Mlle Alfréda Guy, institutrice de Grand-Sault, passait quelques jours chez des parents et amis de Madawaska, Me., la semaine dernière.

—M Jean E Leger de Moncton, inspecteur des postes pour les Provinces Maritimes était de passage à Edmundston, mardi dernier et visitait nos bureaux.

—M et Mme Cloris Ringnette de Rivière-Verte étaient en visite chez M et Mme Denis Cyr de cette ville et chez M et Mme Albert Picard de Madawaska, Me., la semaine dernière.

—Mme Maxime Hébert et sa fille Cécile sont de retour d'un voyage à Montréal où elles rendaient visite à des parents.

—Mme T-J Aubé de cette ville est allée passer quelques temps à Moncton où elle visitera sa fille Mlle Odile Aubé et d'autres parents.

—Mlle Berthe Boucher a reçu mardi soir à quatre tables de Bridge à la résidence de sa mère Mme Aurélie Boucher, à l'occasion du prochain départ de Mme Alfred Dion pour St-Stephen, N B.

—Ettaient présentes: Mme A Sirois, Mme Aurélie Boucher, Mme Choistaut, Mme W Bérubé, Mme Gaspard Boucher, Mme Robert Boucher, Mme Léviève Levesque, Mme Alfred Dion, Mlle Eva Abbas, Mme Cyr, Odile Couturier, Léontine Chiasson, Alma et Léontine Gagné, Jeanne Sirois, Louise Bernier, Eva Levesque et Berthe Boucher.

—Les prix furent gagnés par Mme Choistaut, Mme W Bérubé et Mlle Louise Bernier et un prix d'hôte offert à Mme Alfred Dion.

—M J. Walter Hogg de Rivière-du-Loup gérant de la Montréal Life Insurance Co., est de passage en ville aujourd'hui.

—M J-E. Michaud, M P. a passé la fin de semaine avec sa famille. Il est retourné à Ottawa lundi soir.

—Après une maladie de quelques semaines, le chef de police Savage est maintenant en état de sortir et vaquer à quelques-unes de ses occupations. Ses nombreux amis ont été heureux de le revoir à l'oeuvre.

—Mme A-M Sormany est revenue vendredi dernier de Québec où elle était en promenade depuis une semaine chez son père M. Nazaire Fortier.

—M Rob Cyr de St-Léonard était en ville hier soir et assistait à la route de hockey.

REMERCIEMENTS

M François Nadeau remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son épouse, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, cartes de sympathies, assistance aux funérailles etc. A tous un cordial merci.

A.-E. Smith ACCUSE
L'hon. M. Bennett

Windsor, 12 (S.P.C.)—L'ex-ministre méthodiste A E Smith, secrétaire de la "Canadian Labor Defense League", a réaffirmé en public que le premier ministre du Canada, M Bennett, avait ordonné aux gendarmes de Kingston de tuer à coups de revolver le communiste Tim Buck et que les gendarmes ont fait feu sur Buck sans l'atteindre, c'est uniquement parce que leur prisonnier est de taille peu élevée. Smith est accusé de sédition pour avoir lancé cette assertion il y a quelque temps.

L. WORTMAN DECEDE A MONCTON

Ancien contre-maitre du Canadian National et gardien de but de l'équipe de hockey Moncton Victorias.

Est décédé à Moncton samedi dernier à la suite d'une longue maladie, Clifford Lea Wortman, âgé de 47 ans et ancien contre-maitre du département des ponts et constructions du Canadian National avec bureau chef à Edmundston.

Le défunt laisse pour le pleurer son épouse née Alma Gagné et domiciliée à Edmundston sur la rue St-François, trois enfants: Talmage, Mona et Verna, son père et sa mère M et Mme James Chapman Wortman de Moncton, quatre frères, Oty et Lorne de Moncton, Harold de Sunny Brae près de Moncton, et Roy de Calhoun N B., et deux sœurs: Marguerite de Moncton et Mme Mona Corbier de Springhill, N E.

Le regretté M Wortman était bien connu dans les cercles sportifs des Provinces Maritimes. Il fut autrefois gardien de but pour le club de hockey Moncton Victorias.

Nos sympathies à la famille en deuil.

MARIAGES

Le 6 février dans l'église de l'Immaculée Conception d'Edmundston, avait lieu le mariage de M Hector Cyr fils de Mme Jos Cyr, à Mlle Gertrude Lajoie fille de M Honoré Lajoie. Les témoins étaient MM. Rémi Levesque et Honoré Lajoie. La messe nuptiale fut chantée par l'abbé W J Conway curé.

Le 12 février était célébré dans l'église de l'Immaculée Conception d'Edmundston, le mariage de M Joseph Napoléon Emile Violette fils de M Paul Violette, à Mlle Eva Marguerite Doucet fille de M Octave Doucet. Les témoins étaient MM. Laurent Lemay et Edmond P Violette. La messe de mariage fut chantée par l'abbé A A Violette, vicaire.

NAISSANCES

Est née le 23 janvier à M et Mme Camille Laplante une fille baptisée Marie Thérèse Juliette Parrain et marraine, M et Mme Léon Jean.

Est né le 26 janvier à M et Mme Thomas Rubin un fils baptisé Joseph Robert Lawrence Parrain et marraine, M et Mme Herman Toner.

Est né le 27 janvier à M et Mme Henri Bellefleur un fils baptisé Joseph Roland Parrain et marraine, M et Mme Laurent Pelletier.

Est né le 28 janvier à M et Mme Alfred Thibodeau, un fils baptisé Joseph Normand Parrain et marraine, M et Mme Edgar Fournier.

Est née le 2 février à M et Mme Ulderic Pelletier une fille baptisée Marie-Carmelle Parrain et marraine, Octave Pelletier et Diana Dubé.

Est née le 2 février à M et Mme Thomas Cloutier, une fille baptisée Marie-Gisèle Parrain et marraine M et Mme Alcide Nadeau.

Est née le 3 février à M et Mme Raymond Breau une fille baptisée Marie-Louise Parrain et marraine, M et Mme George Laporte.

INFRACTION A LA LOI DES SPIRITUEUX

Arthur Ouellette et Armand Ouellette deux frères domiciliés tous à Edmundston, ont comparu en cour locale cette semaine sous l'accusation d'avoir eu en leur possession de la liqueur de contrebande. Ils ont plaidé non coupables et sur demande de leur procureur l'avocat A-J Dionne leur cause a été renvoyée à samedi prochain. L'avocat A-M Chamberlain dirigeait la poursuite.

Les accusés furent mis en état d'arrestation par les officiers Chiasson et Gatin de la gendarmerie royale.

Décès de Mme François Nadeau

La défunte âgée de 22 ans et native de St-Bruno, P.-Q.

Lundi dernier avait lieu dans l'église de l'Immaculée Conception d'Edmundston, les funérailles de Mme François Nadeau décédée le 9 février à l'Hôtel-Dieu de St-Basile, à l'âge de 22 ans.

La défunte était malade depuis quelques mois mais avait vaqué un peu à ses occupations ordinaires quand, il ya trois semaines, elle fut transportée d'urgence à l'hôpital pour y subir une opération.

Le service funèbre fut chanté par l'abbé W J Conway, assisté de l'abbé A A Violette comme diacre et de l'abbé L G Daigle comme sous-diacre. Des basses messes pour le repos de l'âme de la défunte furent en même temps chantées aux autels latéraux par l'abbé Ernest Cyr de St-Basile et l'abbé Louis Cyr de St-Joseph de Madawaska. Les porteurs étaient Charles Picard, Percy Picard, Willie Dupont, Adolphe Demers, Auguste Ouellette et Claude Gornesault.

La chorale a chanté pour la circonstance, la messe harmonisée de Von Les solistes étaient MM. Elphège Chares, Paul Pelletier, Frédéric Fournier et Jos Bernier. Mme Alex Landry touchait l'orgue. A la fin de la messe Mme Landry joua la marche funèbre de Gounod. A l'absoute M Jos Bernier chanta "Au Ciel, au revoir".

Les feuillets mortuaires furent distribués par Mme Dupont et M Morin.

La défunte née Cécile Levesque était native de St-Bruno, P. Q. Elle laisse pour pleurer sa perte, à part son mari, trois enfant en bas âges, et trois frères Léon et Octave Levesque de St-Bruno et Joseph Levesque d'Edmundston.

La regrettée disparue était une épouse modeste et estimée de tous et son décès a causé une grande douleur parmi ses nombreuses amies et connaissances.

Nos sympathies à la famille en deuil.

A LOUER

2 Chambres à louer, éclairées et chauffées rue St-François No. 70 (Voisin Emile Bard) 1 fs- x.

NAISSANCE

Est né le 30 janvier dernier, à M et Mme Denis Soucy de St-Jean, N B., un fils baptisé sous les prénoms de Joseph Donald Carl Parrain et marraine, M et Mme Camille Nadeau de Lac Baker N B. oncle et tante de l'enfant.

GAGNANT

C'est M Emile Thériault, d'Edmundston, porteur du No. 428, qui a gagné le vêtement mis en raffie par M Geo. Haché de Cabano.

CLAIR, N-B.

M A-E Albert de Hartford, Conn., est retourné lundi dernier chez lui après avoir passé quelques jours chez ses parents.

REMETTEZ S V P

Une gâterie, dont la disparition a causé beaucoup d'émoi lundi soir dernier, est recherché par M l'abbé Daigle. Ce gâterie a une valeur particulière; on est prié de le retourner à son propriétaire sans exiger de rançon.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Veuve Léonard Cyr remercie bien sincèrement les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Cécile Cyr, soit par visites, bouquets spirituels, cartes de condoléances et assistance aux funérailles.

Les basses classes de l'Italie doivent leur bonne santé au fait qu'elles ne mangent presque pas de viande.

Where's the Old FAMILY TUB?

Both the old-fashioned bath tub and clothes tub are out of the picture.

We offer a number of services — there's one that will meet your needs

You can trust us with your sheerest underthings and curtains.

Phone for our Driver No. 183

WET-WASH — Only 3c per lb — Minimum 50c
Lavage-Humide — Seulement 3c par lb Min. 50c
Average weight of a laundry is 18 lbs
La pesée ordinaire d'un lavage est de 18 livres

TRY IT ONCE — FAITES-EN L'ESSAI.

THE EDMUNDSTON LAUNDRY & DRY CLEANING PLANT

WE DO THE BEST IN DRY CLEANING FOR THE LEAST MONEY
Notre service de séchage à prix réduit est le meilleur

PHONE 183 — — — PHONE 183

Où est la vieille CUVE de Famille?

La vieille cuve qui servait autrefois pour prendre le bain et pour faire les lavages, est disparu du mobilier familial.

Nous offrons plusieurs services de buanderie — l'un d'eux rencontrera vos exigences.

Vous pouvez avoir confiance en nous; confiez-nous vos vêtements les plus délicats et vos rideaux les plus précieux.

Téléphone pour notre voiture No. 183

MAGASINS RED & WHITE ROUGE & BLANC STORES

SPECIALS
semaine du 16 au 23 février
Ces Prix au Comptant seulement
QUALITE — QUALITE

Confitures LILAC — 4 lbs 50c	Poudre à Pâte Red & White — 16 oz 25c
Ananas Singapore — 2 boîtes 25c	Savon P. & G. 10 barres pour 38c
Gelées "Superb" 6 paquets pour 29c	Biscuits Soda Marven's-bite 1 lb 15c
Allumettes 3 boîtes pour 27c	Cacao boîte de 1 lb 40c
Moutarde 2 barils pour 27c	Saumon ROSE — la boîte 10c

ASSORTIMENT — ASSORTIMENT
Jos. VERRET
TEL. No. 122-1 Rue St-François

Nous Vendons, Acheteons & Echangeons

LES MEUBLES USAGES
Nous Payons les Meilleurs Prix

PAUL PELLETIER
Ancien local de J.-D. Castonguay en face de l'Académie EDMUNDSTON, N.-B.